

MONTREAL

JUN

1910



XXVI*

ANNÉE

No 6

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X*

Ave verum corpus



O Corps sacré né dans l'étable,
Vrai Fils de la Vierge et de Dieu,
Invisible Roi du saint Lieu,
Hôte divin de cette Table
Où tous les enfants sont nourris,
Où les malades sont guéris,
Salut, vrai Corps né dans l'étable !

Salut, vrai Corps mort sur la croix,
Déchiré déjà par les verges,
Roi des martyrs comme des vierges,
Attaché, cloué sur ce bois
Dont vous meurtrit la rude écorce,
Epuisé de sang et de force,
O Corps sacré, mort sur la croix !



O Corps sacré, de qui la lance
 Perça le côté jusqu'au cœur,
 Afin qu'un asile sauveur
 Nous fut donné par la souffrance
 De notre Dieu venu pour nous,
 Nous vous adorons à genoux,
 O vrai Corps percé par la lance !

O Sang précieux du Sauveur,
 Qui jusqu'à la dernière goutte
 Avez coulé pour que je goûte
 Tout le calice du bonheur,
 Ma foi vous voit et vous révère,
 Mon âme en vous se désaltère,
 O Sang précieux du Sauveur !

Et vous, Eau vive et jaillissante
 En fontaine de charité,
 Qui lavez toute iniquité,
 Avec la Vierge gémissante
 Debout au pied de votre croix,
 En votre baptême je crois,
 O Source vive et jaillissante !



Je crois en vous, ô Dieu présent
Dans chacun de nos Tabernacles ;
J'adore vos sacrés oracles.
Moi, qui vous reçois à présent,
Bien humblement je vous supplie
Que, ma dernière heure accomplie,
Dans mon cœur vous soyez présent !

O Miséricorde infinie !
O Jésus, rempli de bonté !
Vous, ineffable Charité,
Doux Fils de la Vierge bénie,
Venez nous soutenir, Dieu fort,
Dans les angoisses de la mort,
O Miséricorde infinie !

G. VUILLIER
Devant le Tabernacle



LES SOLILOQUES

DU Bx P. PAUL DE SAINTE-MADELEINE

Martyr anglais de l'Ordre des Mineurs

VI. COMMENT JÉSUS ASSISTE LE CŒUR PÉNITENT.



Venez à moi, vous tous qui peinez et qui êtes accablés et moi je vous referai. (MATTH. XI. 28.)

1. Voilà l'œuvre de Jésus : consoler les affligés, accueillir les pénitents, relever les défaillants, soulager les infirmes, essuyer les larmes de ceux qui pleurent, soutenir ceux qui combattent pour leur salut, se donner en récompense aux vainqueurs, prêter à tous ceux

qui l'invoquent sincèrement une aide toute-puissante.

Si je m'éloigne de Jésus, travail pénible, croix accablante, vertu difficile, douleur et affliction, fardeau sur fardeau, voilà ce que je rencontre partout ; car Jésus seul peut rendre supportable le poids de cette vie.

2. Quand au contraire je me retire des embarras de ce monde, pour songer au bonheur éternel dont jouissent pleinement les élus, et dont la pensée seule rafraîchit l'âme voyageuse ;

Quand je me propose fermement de revenir à Dieu, d'accourir à l'indulgence, de renaître à la vie, d'expulser de mon cœur tout ce qui n'est pas lui ;

Et quand je gémiss et que je m'humilie et que je m'accuse,
Alors le souvenir de Jésus et de sa passion m'est doux,
Alors je chasse la crainte,
Alors je secoue la lâcheté,
Alors je rejette la tiédeur,
Alors je m'approche avec confiance, sachant que le pécheur pénitent n'est point rejeté de celui qui mourut à la recherche des pécheurs ;
Alors je crie avec assurance : Où est mon bien-aimé, où est celui que cherche mon âme ?

3. Quand m'asseyant, colombe gémissante sur la fontaine des eaux, je pense et repense combien courte et fragile est la vie, vaine la consolation, fréquente la tribulation,

Languide l'amour pour Dieu et faible la dévotion, multiple l'inquiétude qui naît des hommes, et longue la voie et amère la séparation jusqu'à ce que je vole et me repose ;

Alors la prière s'embrace, les larmes coulent, le cœur se fond comme cire dans le désir de goûter Jésus ;

Et Jésus approche, pour accompagner le solitaire et pour écouter celui qui gémit et pour rassasier l'âme avide et la remplir de biens.

4. Oh ! comprends-tu de quels biens tu te privés, quand ta vaine tiédeur t'éloigne de Jésus ?

Ce n'est pas le moyen d'être absous de ton péché ni d'arriver à la paix que de diviser ton cœur, et de douter de la miséricorde de ton Rédempteur et de refuser de te perdre en son amour.

Si tu crois que la voie est âpre ou difficile, tu te trompes ; si tu crois que l'amour engendre la douleur, tu te trompes encore ; si tu oublies qu'il apporte avec lui suavités et forces, c'est que tu n'as point compris Jésus crucifié.

5. Parfois, il est vrai, il permettra que tu sois affligé ; mais ce sera pour exciter ta confiance, et il sera près de toi disposé à te consoler sans retard.

Saurais-tu, si tu n'étais quelquefois sevré de sa tendresse, et la vanité des consolations humaines et l'amertume de tout ce qui n'est pas Dieu ?

VII. DES EXERCICES D'UN CŒUR PÉNITENT.

1. A chaque jour détermine son labeur :

Insiste diligemment sur l'accomplissement de tes bons propos de supporter en simplicité, pour l'amour de Dieu, telles personnes ou tels ennuis.

Quand tu te vois manquer de quelque vertu, accours à Jésus et allègrement mets-toi à l'œuvre, ne faisant trêve que ton désir comblé.

C'est par de petits exercices que peu à peu tu t'accoutumeras aux plus grandes œuvres, jusqu'à ce qu'il te soit également suave de porter pour Dieu les plus divers fardeaux.

2. N'abandonne point tes pratiques ordinaires parce que ton âme s'est troublée ; mais tu seras parfois contraint de les changer en de plus méritoires.

Que ta ferveur ne tombe pas entièrement, si quelquefois tu manques sur un point ; mais plutôt efforce-toi de réparer ta perte par de nouvelles victoires.

Facilement l'âme retourne au relâchement, même après de généreux travaux, si elle n'est pas arrachée à ses mauvaises inclinations par de continuels exercices.

3. En toute chose, agis avec Jésus dans une pleine confiance.

Parfois il te semblera être entièrement rejeté par lui ; souviens-toi alors que plus ta marche à la suite du Maître est pénible, et plus son amour s'enflamme dans ton cœur, plus ton courage contre les dangers du monde s'affermir, plus ta promptitude à servir Dieu s'accélère pour te rendre invulnérable au mal.

Car tout est doux, suave, léger, facile et plein de joie aux vrais amants du Christ.

Et de même que Dieu répand en nous sa grâce libéralement, abondamment, surabondamment, et sans ombre ni de mérite de notre part ni de repentance de la sienne, ainsi volontiers et sans contrainte le sert celui que cette grâce anime véritablement.





LES ANCIENS RECOLLETS

LE PERE JOSEPH DENIS

MISSION A PERCÉ (*Suite*)

LON peut induire, de l'ensemble de nos documents sur Percé, qu'il y eut généralement, du moins à partir de 1675, deux récollets dans cette mission, mais en été seulement, à l'époque de la pêche. En hiver, comme il n'y avait à desservir que les habitants et les employés sédentaires, qui étaient une poignée, l'un des missionnaires retournait à Québec, tandis que l'autre s'employait aux missions des sauvages. C'est ainsi que nous constatons la présence du père Dethunes dans la région de Québec, au cours des hivers de 1675, 1676 et 1679. (1)

L'évangélisation des sauvages était le lot du père Chrétien Leclercq. La Gaspésie, Ristigouche, Miramichi, Nepisiguit, furent le théâtre de son apostolat de 1675 à 1686, durée de son séjour au Canada, où il fut constamment attaché à la mission de Percé. (2) Il

(1) Le 26 décembre 1675 et le 15 mars 1676 il baptise à L'Ange-Gardien ; le 24 septembre 1679 il exerce le ministère à la chapelle de Portneuf.

(2) Il est à peine besoin de rappeler que le père Leclercq fut l'un des plus célèbres missionnaires de la Nouvelle France, et l'un de ses premiers historiens. Sa *Nouvelle Relation de la Gaspésie* et son *Premier Etablissement de la Foy* sont bien connus. John Gilmary Shea a traduit en anglais ce dernier ouvrage, et en ce moment la Société Champlain réédite, avec traduction anglaise savamment annotée par M. W.-F. Ganong, la *Nouvelle Relation*.

fut donc le compagnon du père Dethunes, puis du père Joseph, qui succéda au père Dethunes à Percé en 1683 ou 1684.

Le père Joseph arriva à son poste accompagné d'un frère convers, le frère Didace Pelletier. Nous parlerons plus tard des relations qui devaient durant quatorze ans exister entre ces deux hommes, le confesseur et le pénitent. Disons seulement ici que le séjour d'un frère convers à Percé permit au missionnaire d'y inaugurer une régularité de vie qui jusque-là n'avait pu être établie, faute apparemment de la présence d'un frère lai, qui pût tenir la maison, préparer les repas, en un mot vaquer aux travaux domestiques de la résidence des missionnaires. Ceux-ci avaient en conséquence été comme forcés de prendre leurs repas chez les habitants du lieu. Mgr de Saint-Valier, dans ses instructions au père Joseph, en septembre 1686, constate l'ancien état des choses et se réjouit de la régularité introduite par le nouveau missionnaire :

« Estant venu à l'isle Percée pour m'instruire par moy-même de ce que j'avois pû apprendre pendant le cours de ma mission et visite dans l'Acadie que la regularité n'estoit point encor établie parmy les missionnaires Récollets qui y estoient, j'ai trouvé avec bien de l'edification qu'elle estoit heureusement commencée par le Père Joseph, lequel, suivant la reigle et l'esprit de ce diocèse, a pris soin de se separer des laïcs dans les cabanots desquels il ne prend aucun repas, ayant connü par sa propre experience qu'il luy avoit esté impossible de conserver longtems l'esprit religieux dans un commerce aussi frequent, surtout dans les temps des repas où l'on se licentie encor plus volontier que dans les autres.

« J'ai esté aussi très satisfait d'apprendre et de voir par moy-même que sa conduite a esté approuvée par ses supérieurs qui ne respiroient que la regularité, qui n'avoit pû encore estre introduitte par ceux qui l'avoient devancé. Je croy estre obligé de temoigner combien j'approuve cette conduite que je crois absolument necessaire dans le lieu d'un si grand abord, laquelle je souhaite y estre toujours maintenüe et plus religieusement observée, ainsi que je le demanderay à N. S. etc. » (1)

Peu après son arrivée à Percé, le père Joseph s'occupait de la

(1) *Instructions pastorales données au P. Joseph Denis pour l'exercice de son ministère à l'Île Percée, 4 septembre 1686. Hist. chron., appendices.*

construction d'une église et de l'achèvement de la résidence des missionnaires. De fait, que le frère Didace, le charpentier (1) des récollets, lui ait été adjoint à Percé, semble indiquer que ces religieux, qui dès 1683 projetaient cet établissement, espéraient voir bientôt s'aplanir les difficultés qu'il rencontrait de la part de l'évêque. Mgr de Laval, en effet, écrivant au marquis de Seignelay, à la date du 10 novembre 1683, s'était plaint du projet que formaient les récollets de fonder d'autres établissements à Montréal, aux Trois-Rivières et à Percé. (2) Les récollets étant déjà à Percé comme aussi aux Trois Rivières, — où ils exerçaient le ministère et de l'assentiment de l'évêque, le fait ne laisse pas de doute—la plainte de celui-ci ne peut viser que la construction d'édifices qui pratiquement eût été l'équivalent d'une dévolution définitive de la mission de Percé aux récollets ; ce que, apparemment, Mgr de Laval avait d'abord peu goûté. Celui-ci passa en France au mois de novembre 1684. Avait-il, avant son départ, consenti à l'établissement de Percé, ou son assentiment fut-il le résultat de son voyage ? Nous ne le savons pas. Mais il fut enfin donné, et le père Joseph bâtit une église à Percé, après avoir aménagé la résidence des missionnaires en *hospice*, comme Leclercq appelle cet établissement. (3)

Au début de la mission de Percé, le missionnaire demeurait dans la maison d'hivernement des seigneurs, à la Petite-Rivière. C'est là que le père Leclercq passa l'hiver de 1675-1676. (4) Mais dès 1676, sinon avant, les récollets avaient l'usage d'une petite maison, à Percé même.

La collection Clairambault contient trois documents qui mentionnent cette maison. Ce sont des inventaires ou états de l'île Percée et de la Petite-Rivière, dressés par Pierre Denis. Le premier,

(1) « Notre charpentier », comme dit le mémoire d'un récollet de l'époque. En effet, nous le verrons construire plusieurs couvents et églises des Récollets. *Etat de la mission des PP. Récollets du Canada. Par le R. P. Ferdinand Coissard (?) Réveillaud, lib. cit., p. 216 ; ce document est de 1686 ; Réveillaud lui assigne par erreur la date de 1682.*

(2) *Rap. sur les Archives fédérales*. Richard, 1899, p. 75. Collection Moreau Saint-Méry, vol. 4, F. fol. 73.

(3) *Nouvelle Relation*, p. 6.

(4) *ibid.*, pp. 24 et suiv.

le seul daté, est du 15 septembre 1676. Le suivant a été fait entre 1677 et 1680, et le dernier est de 1681. (1)

L'inventaire de 1676 dit qu'il y a à Percé, sise sur la grève, « une maison pour les pères récoltes presque bati au depans de l'habitation. » Cette maison n'appartenait pas aux récoltes. Une preuve convaincante en est que deux mois après la confection de cet inventaire, le 22 novembre 1676, cette maison est donnée aux récoltes par les seigneurs de Percé « avec un arpent et demy de terre en quarré pour leur faire un jardin » ; il leur était cédé en même temps sur la rivière Saint-Pierre un terrain de 4 arpents de front sur 40 de profondeur. (2) L'intendant Duchesneau venait de confirmer, trois semaines auparavant, les seigneurs de Percé dans tous leurs titres, (3) ce qui peut-être les mettait plus à l'aise pour faire ces donations, gages d'établissements plus stables. Ne peut-on aussi voir une relation entre ces donations et la présence à Percé, en juillet de cette année, du commissaire provincial des récoltes, le père Eustache Maupassant ? (4) Peu importe du reste.

Le second inventaire de la seigneurie de Percé, fait entre 1677 et 1680, mentionne également : « Une chapelle et logement pour deux Recollets le tout de charpente et couvert de planches prestes à massonner. » Il est ici question d'une chapelle ; celle-ci existait-elle avant cette date ? C'est probable. Cependant, nous ne pensons pas qu'il y eût alors une chapelle suffisante pour contenir 4 à 500 pêcheurs. Nous croyons plutôt que le service divin se faisait dans le magasin de la compagnie, long de 50 pieds, large de 25. D'ailleurs, Leclercq dit formellement que l'église bâtie par le père Joseph fut la première église du lieu. (5)

Mais le logement dont il est question est-il la petite maison de 1676 ? Nous en doutons. En 1678 en effet, le 12 mai, le roi confirmait par lettres patentes les établissements des récoltes au Fort

(1) Ce dernier inventaire dit qu'il y a à Percé un père récolte, que le sieur Denis y entretient depuis huit ans. Le père Dethunes étant à Percé depuis 1673, nous en concluons que le troisième inventaire est de 1681.

(2) Greffe de Duquet, 22 nov. 1676.

(3) Documents Clairambault, fol. 297 seq.

(4) Documents Clairambault, fol. 297.

(5) *Nouvelle Relation*, p. 20.

Frontenac et à l'Île Percée. (1) Or Leclercq écrit qu'à la suite de cette confirmation royale, et la même année, les récollets firent construire à Percé un bâtiment, aux frais de la communauté de Québec. (2) N'est ce pas le logement dont fait mention le second inventaire et qui n'est pas encore terminé? Cela nous paraît infiniment probable, pour ne pas dire certain.

En 1681 enfin, nouvelle mention de la chapelle et du logement des récollets; le logement paraît terminé, du moins à l'extérieur, puisque Pierre Denis ne dit plus qu'il est prêt à maçonner.

Tel était l'établissement des récollets lorsque le père Joseph y arriva. Au logement il fit des chambres pour les religieux, et bâtit une église de 50 pieds de long. (3) Ces travaux se poursuivaient encore en 1686, mais paraissaient tirer à leur fin, car quelques mois plus tard, en février 1687, Mgr de Saint-Valier, alors en France, écrivant au commissaire-provincial des récollets à Québec, lui recommande de vouloir bien donner un compagnon au père Denis, surtout lorsque le frère Didace, qui est avec lui pour *achever* la petite église et la maison, en sera retiré (4). L'église fut terminée en 1687 probablement et Leclercq, qui la connaissait bien, pouvait écrire que c'était « une Eglise fort belle pour le lieu, ornée de tableaux et de tous les ornements nécessaires »; quant au logement transformé en hospice par les soins du père Joseph, il rendait témoignage qu'il était devenu « une maison régulière accompagnée de tous les offices. » (5)

(A suivre.)

FR. HUGOLIN, O. F. M.

(1) Sixte le Tac, *Hist. chron.* Appendices, p. 192.

(2) *Premier établissement*, II, 127.

(3) *Estat de la Mission...* R. P. Coissard. Loc. cit. 50 pieds. C'est donc qu'une église de cette dimension était suffisante, et ceci nous confirme dans l'opinion émise plus haut que le service religieux pouvait se faire, et très probablement se faisait jusque là dans le magasin de la compagnie, également long de 50 pieds « suffisant pour serrer le poisson d'un navire de 300 tonneaux et loger son Equipage. » (Second inventaire). Mais ce que ça devait sentir la morue dans cette église improvisée!

(4) Sixte le Tac, *Hist. chron.* Appendices. p. 230.

(5) *Premier Etablissement*, II, 127-128.

POUR QUOI?...



POURQUOI, malgré leur bonne volonté, malgré la supériorité de leur cause sur celle de leurs ennemis, malgré les assistances surnaturelles que Dieu doit à son Eglise et qu'il lui donne bien certainement, pourquoi les catholiques n'arrivent-ils pas à triompher du mal et à asseoir définitivement la justice et la vérité sur la terre ?

Il y a bien des raisons, et même des raisons providentielles ; il y a aussi des illusions d'optique singulières chez ceux qui sont à la tête des groupements catholiques. Sera-t-il vrai que nous, catholiques, possesseurs authentiques et légitimes de la vérité, nous ayons la vue plus courte que nos adversaires, et que nos intérêts domestiques nous empêchent de comprendre les intérêts communs ?

Dans une brochure d'un grand intérêt que je ne nommerai pas, parce que son œuvre est bonne, on lit ces paroles : Nous avons besoin d'une association dont le but serait « de susciter des escouades d'apôtres, puis de préparer cette élite aux œuvres et aux saintes luttes : aux luttes contre l'intempérance, les sociétés secrètes et l'immoralité ; aux luttes contre l'indifférence doctrinale et pour le règne de Jésus-Christ ; à la création d'œuvres telles que bureaux de renseignements et de placement, caisses populaires, cercles ouvriers, etc... »

Cette nécessité d'une association de toutes les bonnes volontés n'est pas spéciale à notre pays. Au congrès des catholiques belges de Malines, le même besoin a été déclaré. Un éminent religieux, canoniste distingué, au cours d'un rapport sur le *Néo-paganisme*, a émis le vœu qu'une ligue associât, pour le bien, les catholiques convaincus. (1)

Tout cela est parfaitement beau, parfaitement bon ; cette ligue serait souverainement désirable *si elle n'existait pas*. Mais elle existe ! Depuis 1882 les Souverains Pontifes la montrent à l'univers.

(1) Bien Public, de Gand, 26 septembre 1909, 3^e colonne. Travaux de la 1^{ère} section.

chrétien, la recommandent au zèle de tous, la donnent comme le souverain remède aux maux du temps présent. Le Pape Léon XIII n'a pas craint de l'appeler sa *Réforme Sociale*. Il a donné quatre encycliques pour l'organiser et la préconiser, son successeur vient d'écrire à ce sujet deux lettres apostoliques . . .

La voix des Papes n'est pas comprise ; peut-être même n'est-elle pas entendue. Au lieu de suivre cette direction autorisée, chacun, dans son ardent désir de sauver le monde, imagine sa ligue et son union, publie des brochures, provoque des congrès pour la faire prospérer. Et rien n'aboutit.

On se demande pourquoi tous nos efforts, tous nos sacrifices, toutes nos initiatives restent stériles : c'est qu'ils s'annulent les uns les autres, c'est qu'ils bâtissent hors de la Pierre d'angle, au lieu de s'appuyer sur elle.

Ah ! si l'on voulait entendre et comprendre les franches paroles que le R. P. Lefèbvre, Rédemptoriste, fit entendre au congrès de Paray-le-Monial ! Le rêve des Papes serait bientôt réalisé, et les efforts, des catholiques ne s'émietteraient pas en tentatives stériles.

« Il ne s'agit pas de tergiverser, s'écriait ce vaillant religieux : Le Pape ne recommande pas d'autre tiers-ordre que le Tiers-Ordre franciscain, qui, il faut le reconnaître, est au-dessus de toutes les autres congrégations. Le Pape veut que tous, fidèles, hommes d'œuvres, et surtout prêtres séculiers et même réguliers, *travaillent* à sa diffusion. Il n'y a donc pas à ergoter : prêtres séculiers, dominicains, jésuites, rédemptoristes et autres, tout le monde doit s'atteler au char du Tiers-Ordre franciscain. » (1)

Merci de l'avoir dit, Révérend Père ! mais . . .

V.-M.

(1) Actes du VII^e Congrès du Tiers-Ordre, p. 79.





Les Franciscains martyrs de l'Eucharistie

Du postulant qui demande son entrée dans l'Ordre, le Séraphique Patriarche exige la foi jusqu'au martyre. C'est par milliers que se chiffrent les Frères Mineurs qui se montrèrent dignes de leur sublime vocation en donnant leur vie pour la foi ; mais ceux qui moururent expressément martyrs de leur foi au Saint-Sacrement de l'autel sont au nombre de plusieurs centaines. Nous les trouvons surtout en Europe, au temps de la guerre civile et religieuse causée par la prétendue réforme de Luther et de Calvin. En Allemagne, en France, dans les Pays-Bas et en Angleterre, ce fut une guerre atroce contre les prêtres et les moines qui refusaient d'embrasser les nouvelles doctrines. L'histoire a conservé les noms de 500 franciscains qui glorifièrent Dieu par leur sang dans une période de cent ans. Plus nombreux encore sont ceux dont les noms ne sont pas conservés ; car des centaines de monastères furent ruinés et dévastés et leurs habitants, franciscains ou clarisses, dispersés et bien souvent massacrés. Or, on sait que deux dogmes surtout excitaient la rage de ces réformés luthériens et calvinistes, c'était le dogme de la suprématie pontificale et celui de la présence réelle ; ils en voulaient au Pape et à l'Eucharistie. Qu'on les appelle Huguenots en France, Gueux dans les Pays-Bas, Réformés en Allemagne ou Anglicans en Angleterre, ils avaient cela de commun ; les catholiques étaient pour eux des papistes et des idolâtres ; dans leur langage blasphématoire le Pape était le vicair de Satan et la bête de l'Apocalypse ; la messe une scandaleuse idolâtrie.

prodiguant à un morceau de pain l'adoration qui n'est due qu'à Dieu seul.

De ces deux objets, c'était encore l'Eucharistie qui avait les préférences de leur haine ; aussi l'histoire de ces temps malheureux relate à chaque page les plus horribles profanations du Sacrement de nos autels. Lorsque les ennemis s'emparaient d'une ville catholique, le tabernacle devenait leur premier objectif : en briser les portes, répandre les hosties sur le sol, les fouler aux pieds ou les faire manger par les chiens et les pourceaux, tel était leur épouvantable triomphe.

En France on peut dire que les huguenots mirent certaines provinces littéralement à feu et à sang. L'Ordre franciscain y était alors particulièrement florissant, les couvents sans nombre et fervents ; et aux yeux des Huguenots le Frère Mineur apparaissait comme l'incarnation du papisme et de la dévotion à l'Eucharistie.

Le martyrologe franciscain des seules provinces de France compte plus de deux cents religieux conduits à la mort après avoir enduré des supplices et des tortures que l'on croirait inventés par Néron ou Domitien.

Au premier rang de ces martyrs, nous pourrions nommer Saint Pascal Baylon. « Plusieurs fois, écrit Léon XII, dans la bulle qui le constitue patron des Congrès eucharistiques, publiquement, ouvertement il professa, au milieu des hérétiques, la vérité de l'Eucharistie, ce qui lui attira de graves épreuves. Emule du martyr Tarcisius il fut menacé plusieurs fois de la mort qui avait été le partage de ce dernier. » Ces paroles font allusion à son voyage en France dont nous avons dit un mot dans notre précédent article.

C'est en effet à ce moment-là, en 1576, que Pascal dût traverser le Languedoc, alors que, d'après un chroniqueur, il eût été moins périlleux pour un catholique de passer à travers les déserts de la Lybie infestés par les tigres et les lions qu'au milieu de ce pays habité par les Calvinistes.

Il allait d'ailleurs tout prêt au martyre qui paraissait inévitable : « Je ne tiens à la vie et ne l'estime que pour en faire le sacrifice à Jésus-Christ mon maître : la perdre par obéissance me serait un gain inappréciable. » Telle est sa réponse aux Frères qui discutent sur le danger qui l'attend et veulent le retenir.

A peine a-t-il mis le pied sur le territoire habité par les hérétiques

qu'on le suit, qu'on l'entoure, qu'on profère cris et menaces : « Sus au papiste, mort à l'idolâtre. » (1) Bientôt même il est arrêté, roué de coups, puis les hérétiques l'interrogent : « Pape, lui disent ils en ricanant, crois-tu que Dieu est dans ce sacrement que vous consacrez et que vous appelez la messe ? »

Répondre oui, c'était se condamner à mort, mais mourir était tout le désir de Pascal : « Oui, s'écria-t-il aussitôt, oui, je le crois et j'affirme hautement que notre Dieu est aussi réellement présent dans la sainte hostie consacrée qu'il l'est dans les splendeurs du ciel. »

Surpris de ce courage, les huguenots veulent discuter, mais bientôt vaincus et à bout de raisons, ils recourent à la violence ; une grêle de pierres s'abat sur Pascal : après quoi les hérétiques se retirent.

Par un miracle de Dieu, une seule de ces pierres atteignit gravement Pascal et lui brisa l'épaule, mais il put continuer son voyage.

Plus d'une fois il fut ainsi arrêté et les cris de mort retentirent à ses oreilles. Chaque fois, il fut préservé miraculeusement : « Hélas, dit-il plus tard, je n'étais pas digne de la couronne du martyr et elle s'éloignait au moment où j'allais la saisir. . . »

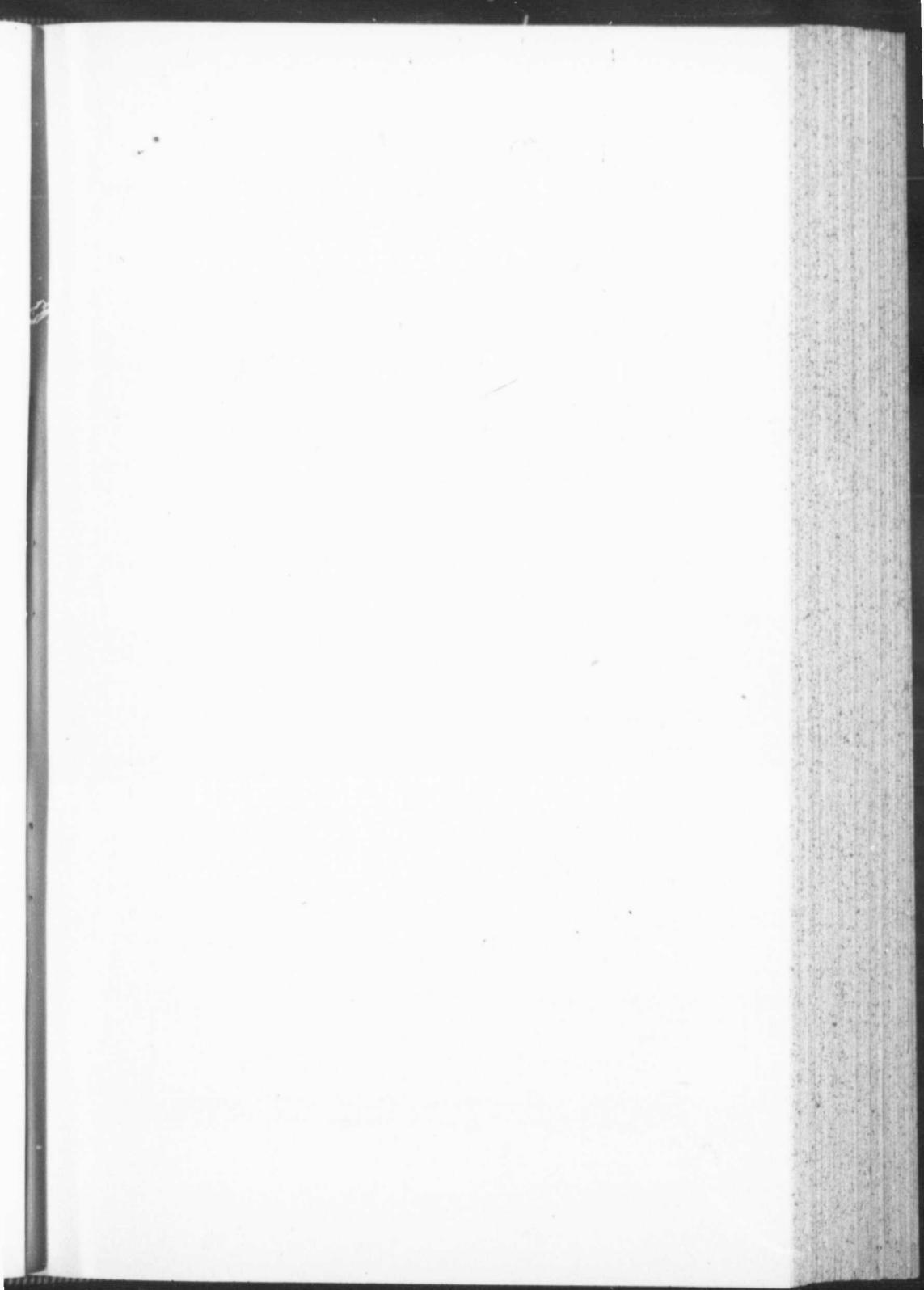
Cette couronne glorieuse, dont Pascal n'avait pas besoin, d'autres nous l'avons dit, en firent la conquête, à cette même époque.

Les premiers martyrs en France datent de 1546 : ce furent ceux du gardien et de deux religieux du couvent de Sainte-Foy près de Périgueux. Réfugiés dans l'église ils furent précipités du haut du clocher dans la rue. Les pavés qu'on ne lava pas, rapporte la tradition locale, demeurèrent empourprés du sang des martyrs. Les passants détournèrent la tête avec horreur.

A partir de 1560, la persécution devient plus féroce, c'est chaque jour que se rencontrent des massacres de religieux qui préférèrent la mort à l'apostasie et meurent en confessant leur foi à la divine Eucharistie. Voici d'ailleurs (2) le texte du nécrologe lu au Chapitre Général de Valladolid dès l'année 1565 : « Depuis le Chapitre d'Aquila en 1559 sont décédés 3803 frères. Parmi ces frères sont morts dans les provinces de France, pour la défense de la foi catho-

(1) D'après la vie de Saint Pascal Baylon, par le Révérend Père Louis Antoine, O. M. C.

(2) D'après l'Aquitaine Séraphique, par le Révérend Père Othon de Pavie, O. F. M. Tome III. Nous suivons et citons presque constamment ce précieux ouvrage.





BX JEAN FOREST *franciscain anglais, martyr de l'Eucharistie*

lique ceux dont les noms suivent : 1° Dans la province d'Aquitaine, au couvent de Saint Macaire, trois frères furent pendus... Leurs cadavres jetés dans la Garonne, au courant le plus rapide du fleuve, revinrent cependant, trois jours après sur le rivage ; les ennemis de la foi, reconnaissant la main de Dieu dans ce prodige se crurent obligés de les retirer et de leur donner la sépulture ;

2° dans la province de France, Frère Denis Du Pont, prédicateur âgé de près de cent ans. Les hérétiques lui arrachèrent les yeux et il rendit le dernier soupir. Frère Louis Grip, prêtre très âgé, dans la bouche duquel on tira un coup d'arquebuse qui lui donna la mort. Frère Nicolas Lorrain fut pris pendant qu'il prêchait ; les hérétiques lui arrachèrent la langue. Suivent les noms de trois autres passés au fil de l'épée ;

3° dans la province de Touraine Pictavienne, (les noms de) deux Pères qui « furent complètement brûlés avec leur couvent » et de cinq autres prédicateurs et confesseurs ;

4° dans la Province de France Parisienne, après un premier martyr, le texte ajoute : Au couvent de Vire qui fut à peu près détruit reçurent la mort : Frère Pierre Goset, prédicateur et confesseur presque octogénaire. Les huguenots s'en emparèrent le jour même où il avait prêché sur les Sacrements et sur la Messe et le sommèrent de renier l'Eucharistie et le Souverain Pontife ; et comme il s'y refusait ils le conduisirent sur les remparts : là ils le pendirent avec sa corde qui se rompit presque aussitôt et la victime tomba en bas des remparts. Les huguenots s'en emparèrent une seconde fois et comme il persistait dans sa première confession ils le pendirent une seconde fois au haut de la citadelle avec une corde plus forte qui mit fin à ses jours. » Un autre fut également pendu à un arbre et criblé de balles. « Frère Jean Sumer, diacre, ayant été pris par les hérétiques fut sommé de renier la Messe et le Pape ; sur son refus, ils lui coupèrent le nez et les oreilles, lui broyèrent les mâchoires et le jetèrent, pieds et mains liés, dans la rivière où il trouva la mort. Frère Jean Buny, prédicateur et confesseur de ce couvent, avec plusieurs autres Pères anciens subirent les plus cruelles mutilations. » Suivent les noms de nombre d'autres. Voici quelques exemples des supplices qui leur étaient réservés :

Dans la Province de Saint-Bonaventure (Lyon), Frère Jacques Goyet, gardien. — Vénéralde par son âge et ses vertus. — Il demeura

en prison trois mois au pain et à l'eau ; comme il refusait d'apostasier, les huguenots le jetèrent dans le fleuve du haut du pont. Frère Pierre Vaseline auquel les hérétiques firent subir le supplice le plus horrible et le plus inouï (on ne peut le rapporter). Pendant ce supplice, Frère Pierre, de temps en temps, invoquait le nom de Jésus. Enfin l'un de ces misérables moins inhumains lui tira un coup de pistolet dans la bouche ; la balle pénétra dans la cervelle et lui enleva ce qui lui restait de vie. »

« Frère Vincent Fort, prédicateur, fut attaché à la queue d'un cheval et traîné pendant deux lieues, tandis qu'on l'accablait de coups ; il était couvert de sang lorsqu'on s'arrêta à la porte d'un village où il fut enterré vivant dans une fosse, de façon cependant à ce que sa tête émergeât de terre ainsi que ses bras qui furent disposés en forme de croix : il resta ainsi toute la nuit. Le matin les hérétiques passant par là et le voyant encore en vie commencèrent à le railler : enfin l'un d'eux lui fendit la tête d'un coup de hallebarde, tandis qu'un autre lui coupait la gorge et c'est ainsi qu'il mourut. »

Et ainsi de suite, la liste continue renfermant aussi des Clarisses qui subirent le même sort. Et à la fin de la liste, ces mots : « Ici finissent les martyrs. »

Mais les temps du martyre n'étaient pas finis et pendant plus de vingt ans encore les huguenots firent la guerre aux prêtres et aux moines de la façon que nous venons de dire. Dans nombre de cités d'Aquitaine, de Normandie, de Bourgogne, de l'Ile de France, ce sont les mêmes massacres et des tortures encore plus cruelles.

A Orthez en Béarn, au moment de l'assaut livré au couvent par les huguenots, un des Franciscains célébrait la sainte Messe. Malgré la terreur du moment, il eut le courage de consommer le sacrifice et cachant le calice dans son sein il prit la fuite. Poursuivi par les ennemis, le religieux en franchissant le Gave qui baignait les murs du couvent tomba dans le torrent qui l'entraîna. Le courant le fit passer du Gave dans la Bidouze et de celle-ci dans l'Adour et l'Adour le déposa sur la rive non loin du couvent du même Ordre à Bayonne. Les frères le trouvèrent tenant encore à la main le calice qu'il avait voulu enlever aux profanations des sectaires. Ils le reconquirent et lui rendirent les derniers devoirs.

A Valognes, à l'approche des huguenots, alors que tous prenaient

la fuite, le P. Guillaume Servarie courut au tabernacle et pour sauver la sainte Eucharistie des outrages que lui réservaient habituellement les hérétiques, il consumma avec respect les saintes espèces. Il terminait quand les huguenots faisant irruption dans l'église massacrèrent leur victime sur les marches de l'autel

Il n'y a pas pour l'Ordre séraphique de page plus glorieuse que celle de sa lutte contre la Réforme et du triomphe de ses martyrs en ces années sanglantes.

Il est étonnant qu'en France où la lutte fut plus violente, aucun de ces martyrs n'ait obtenu les honneurs de l'autel. Il faut l'attribuer aux perturbations doctrinales puis sociales qui suivirent les guerres de religion. Plusieurs, cependant, furent honorés d'un culte public par les catholiques du pays, tel entre autres ce Guillaume Servarie à Valognes ; mais la Révolution qui a fait tant de ruines a dispersé les monuments de ce culte et aujourd'hui ce serait une tâche difficile d'entreprendre la canonisation de ces martyrs de l'Eucharistie et de la Papauté. Néanmoins l'attention de Rome a été attirée sur eux et peut-être leur cause viendra-t-elle, comme celle de Jeanne d'Arc, reconforter par son heureux succès les catholiques de France.

Il n'en a pas été de même en Angleterre et dans les Pays-Bas, où nous voyons les honneurs du culte rendu aux onze Frères Mineurs martyrisés à Gorcum et solennellement placés sur les autels par Pie IX en 1867.

Eux aussi furent les martyrs de l'Eucharistie comme le proclame leur Office au 9 juillet. C'est en les appelant « idolâtres et fabricants de dieux » que les hérétiques se ruaient sur eux. « Livre-nous, disaient-ils à l'un des martyrs, les dieux que tu as fabriqués à la messe ; on dit que tu en portes une provision sur toi. » Leurs ministres venaient également à leur prison pour discuter et nier la présence réelle, mais eux unanimement répondaient en confessant fortement leur foi à la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le Très Saint Sacrement. Il est difficile de trouver, même dans les persécutions des premiers siècles de l'Eglise, plus de barbarie dans les bourreaux et plus d'atrocité dans les odieux traitements qu'ils infligèrent à leurs victimes.

En Angleterre, en même temps que le Cardinal Fisher et Thomas Morus, ce dernier tertiaire de Saint François, les Frères

Mineurs de l'Observance avaient leurs martyrs. « De tous les corps du clergé, écrit Dom Gasquet, (1) aucun ne résista à Henri VIII avec plus d'intrépidité et de persévérance que les Franciscains de l'Observance. . . Environ deux cents de ces religieux furent jetés en prison sans autre forme de procès. Cinquante périrent à la suite des rigueurs de l'emprisonnement ; d'autres moururent dans les tourments au témoignage du P. Ange de Saint François dans son « *Certamen Seraphicum* » un des griefs reprochés aux confesseurs de la foi était d'enseigner la présence réelle de Notre-Seigneur au Saint Sacrement. »

Le plus célèbre est le B. Jean Forest dont le culte a été reconnu et approuvé par le pape Léon XIII en 1888. Docteur de l'Université d'Oxford et Provincial d'Angleterre, il fut le confesseur de la reine Catherine d'Aragon, épouse légitime d'Henri VIII. Jeté dans une étroite prison où son martyre physique et moral dura cinq ans, il le termina le 22 mai 1538 par le supplice du feu à Smithfield dans les environs de Londres. On l'attachait, par dessous les bras, à deux fourches élevées : sous ses pieds on plaça un tas de bois avec une statue fort vénérée dans tout le pays de Galles, car on voulait torturer simultanément et le corps et l'esprit du condamné. Le feu fut allumé de façon à ce que le martyr fût brûlé lentement.

Sous le règne d'Elisabeth, grand nombre de Franciscains d'Irlande souffrirent pareillement pour la foi ; leur cause est introduite à Rome avec celle de tous les martyrs de ce pays.

O saints martyrs de l'Eucharistie, fils comme nous du glorieux Père Saint François, héroïques témoins de la présence réelle de Jésus au saint Sacrement, obtenez-nous par vos mérites une foi plus solide et un dévouement plus fort, sinon pour défendre le saint Sacrement contre les attaques des hérétiques et des impies, du moins pour le servir plus généreusement, l'honorer plus dévotement et le recevoir avec plus d'amour. Ainsi soit-il.

C.-M.



(1) Henri VIII et les Monastères anglais.



NOUVELLES DE ROME

Pèlerinages.— Le mois d'avril a vu venir à Rome un nombre extraordinaire de pèlerins, français, belges, allemands, suisses, hongrois et autres encore. Les Hongrois venaient assister à l'inauguration d'un monument, érigé au Latran, qui représente le Pape Silvestre II faisant remettre la couronne royale à saint Etienne, premier roi de Hongrie. C'était le 16 avril ; le lendemain, le Saint Père reçut en audience les pèlerins hongrois et leur adressa une allocution pleine de cœur sur ce texte de saint Luc xvii, 17, 18 : « Est-ce que les dix n'ont pas été guéris ? où sont donc les neuf autres ? Un seul est venu rendre gloire à Dieu. » La papauté, au cours des siècles, a fait du bien à toutes les nations, or il en est bien peu qui le reconnaissent et qui viennent aujourd'hui remercier l'Eglise pour les bienfaits reçus. C'est une raison pour le Saint Père de se réjouir doublement de la démarche faite par les Hongrois, qui n'ont pu oublier ce qui s'est passé, il y a près de mille ans, et sont venus trouver le successeur de Silvestre II dans la Ville éternelle pour lui en témoigner leur reconnaissance.

Le même jour le Souverain Pontife recevait dans la salle du Consistoire le pèlerinage français dirigé par Mgr Odelin, vicaire général de Paris. Plusieurs prélats français résidant à Rome assistaient à la réception. Le Saint Père a fortement recommandé dans une remarquable allocution le courage, la confiance, la charité et l'union.

Les pèlerins allemands dont une bonne partie revenait de la Terre-Sainte furent présentés au Saint Père le 24 avril par S. E. le Cardinal Fischer, archevêque de Cologne.

Conférence au Vatican. — Le 6 avril, le P. Agostino Gemelli, O. F. M., fut reçu avec une très grande bienveillance par Sa Sainteté Pie X qui l'encouragea dans ses travaux et lui donna des secours pour ses œuvres de Milan. Le lendemain, à la *Cancelleria* le Père fit une conférence devant un auditoire très nombreux sur la question de l'évolution.

A l'Ara-Coeli. — Dans notre vieille église d'Ara Coeli sur le Capitole, une œuvre d'art antique vient d'être remise au jour et présentée à la vénération des fidèles comme à l'admiration des connaisseurs. Il s'agit d'une mosaïque placée dans la chapelle de Sainte Rose de Viterbe et cachée par la décoration de l'autel. Elle représente la Mère de Dieu avec l'Enfant Jésus, sur un trône, entourée de Saint Jean-Baptiste et de Saint François. Cette mosaïque qui date des premières années du XIV^e siècle a été dégagée du mur où elle se trouvait et placée dans le mur du côté gauche de la même chapelle où elle est accessible à ceux qui veulent la considérer.

S. E. le Cardinal Ferrata. — Le 20 avril, S. E. le Cardinal Ferrata, préfet de la congrégation des Sacrements, célébrait son jubilé sacerdotal. Son Eminence célébra sa messe jubilaire à S. Agostino où s'étaient réunis tous ses fidèles amis et admirateurs. Parmi eux se trouvait le R^{mo} Père Général de notre Ordre. Comme Préfet de la Congrégation des Evêques et Réguliers, le Cardinal s'est acquis des titres inoubliables à la reconnaissance de l'Ordre franciscain.

Nouveau Consulteur. — Le R. P. Placide Lemos O. F. M., Lecteur Général au collège Saint Antoine, a été nommé, par bulle du 20 avril, consulteur de la Congrégation des Sacrements.

Saint-Elie. — C'est un lieu de pèlerinage au nord de Rome qui remonte à une antiquité très reculée. Il vient d'être témoin d'une grande fête. Depuis de longues années, ce pèlerinage est confié à la garde des Franciscains allemands. Ceux-ci viennent d'y achever la construction d'une grande et belle église qui fut consacrée le 6 avril dernier par S. G. Mgr Dæbbing O. F. M. évêque de Népi et Sutri, en présence du T. R. P. Richard Breisig, provincial de la Province de Saxe, à laquelle appartient le couvent de Saint-Elie.

Sept-centième anniversaire. — Un comité vient de se former à Assise sous la présidence du Cardinal Cassetta, commissaire apostolique du Couvent de Santa-Chiara, de cette ville, en vue de

préparer la célébration du sept-centième anniversaire de la fondation de l'Ordre des Clarisses (1212-1912). Le Comité a lancé une proclamation déclarant son intention de célébrer ce jubilé sept fois séculaire comme avait été solennisé celui du premier Ordre franciscain. Les offrandes qui seront faites dans ce but par les fidèles du monde entier seront employées à la restauration de la belle église où se trouve le tombeau de Sainte Claire, église dont l'entretien est malheureusement négligée par les autorités gouvernementales, comme aussi du grand couvent des Clarisses qui y est attenant.

ROMANUS



Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Saint François et la politique

ASeresina, province de Crémone, Italie, une place porte le nom du Séraphique Patriarche. Les sectaires qui siégeaient au conseil de la commune s'avisèrent de changer son nom et de lui imposer celui de l'anarchiste Ferrer. Vive émotion, protestation des catholiques, appel à la préfecture et au gouvernement ; la décision du conseil fut annulée. Furieux, les sectaires donnèrent en bloc — c'est le mot — leur démission. Il fallut procéder à de nouvelles élections... où la liste catholique passa avec 200 voix de majorité.

On dit dans le pays que Saint François a fait de sa corde, un fouet pour chasser ses ennemis, conserver sa place, son église et ses mille tertiaires.

Nos bienheureux béatifiés en 1900

LE 14 juillet 1909, on a procédé, au sanctuaire des Grâces, à Mantoue, à la cérémonie de la reconnaissance officielle des reliques des bienheureux *Séraphin de Mantoue*, *Sixte de Milan* et *Barthélemy de Bergame*, religieux franciscains, qui vécurent au XV^e siècle et moururent au

couvent Saint-François de la ville de Mantoue. Le couvent où moururent ces trois Bienheureux est aujourd'hui un arsenal.

Le bienheureux Sixte de Milan, disciple de Saint Bernardin de Sienne, forma plusieurs saints religieux, entre autres le bienheureux Bernardin de Feltre, celui-là même qui, pour défendre les populations contre les vexations des usuriers, fonda et propagea partout les monts-de-piété ; il mourut en 1424, à l'âge de quatre-vingts ans.

Depuis le corps du Bx Sixte de Milan a été donné au P. Gemelli, le conférencier franciscain dont la science et les succès oratoires font en ce moment le dépit des sectaires et la joie des catholiques, par le Souverain Pontife, comme gage de ses encouragements, à la suite d'une audience privée.

Le corps du Bx Sixte sera rapporté à Milan, son pays natal, et déposé dans l'église conventuelle des Franciscains.

Vive Jésus

LES journaux de l'Amérique du Sud racontaient dernièrement le fait suivant ; il mérite d'être signalé à l'admiration des catholiques de tous les pays.

L'an dernier, la Chambre des députés du Chili, à Santiago, discutait le budget du culte. Le député Pleitado, déjà célèbre par sa rage anti-religieuse, se répandit en blasphèmes et en insultes contre Dieu, la religion et ses ministres.

Le député catholique de San Carlos, D. Macario Ossa, prit alors la parole et protesta dans un langage élevé et vibrant contre celui qui avait eu l'audace d'insulter et d'outrager le saint nom de Dieu. Et il termina en tombant à genoux au milieu de l'émotion générale et en s'écriant ; " J'adore Notre-Seigneur Jésus-Christ et je le proclame Roi et Seigneur de tout ce qui existe et Souverain des nations ! "

A cette éloquente protestation s'unit, au nom de tous les députés catholiques, M. Concha, leur chef au parlement. La population catholique de Santiago fit une solennelle adhésion à l'acte si noble et si chrétien de M. Ossa, et de chaudes félicitations lui furent adressées de tous les points du pays. L'archevêque de Santiago lui fit don d'un magnifique reliquaire d'or orné de perles et de pierres précieuses.

Heureux les pays qui possèdent de tels hommes.

(Semaine religieuse de Montréal).

Le Tiers-Ordre en Bretagne

L'ANNÉE écoulée a vu se renouveler les six pèlerinages du Tiers-Ordre auxquels ses membres prennent part avec un entrain et une piété de plus en plus grands. Ces pèlerinages sont désormais fondés et revien-

nent chaque année et à une époque fixe. Plus de *cinq mille* tertiaires y ont assisté.

Les fruits qui en résultent sont considérables : la ferveur augmente, le Tiers-Ordre se propage dans les diverses paroisses, de nouvelles Fraternités sont érigées.

La retraite *fermée* des tertiaires, qui eut lieu en novembre à *Lesneven* dans la Communauté de la Retraite, fut plus nombreuse que jamais. Elle compta 253 retraitantes, venues de 59 paroisses différentes. C'est dans ces retraites que l'esprit sanctificateur du Tiers-Ordre peut donner sa pleine mesure.

Le Tiers-Ordre se développe largement à Brest dans les paroisses Saint-Louis et Saint-Martin. Dans cette dernière, M. l'abbé Garnier, l'apôtre bien connu, a parlé de la milice séraphique avec grand zèle et ardente conviction. Dans la même ville, une 3^e fraternité sera bientôt érigée dans la paroisse Saint-Sauveur de Recouvrance.

Dans les diocèses de Saint-Brieuc, Vannes et Quimper la plupart des Fraternités jouissent régulièrement du bienfait de la Sainte Visite.

A Quimper, dont la Fraternité compte plus de 150 membres, le Tiers-Ordre reçoit de précieux encouragements de Mgr l'Evêque, tertiaire lui-même.

Une Clarisse Canadienne

AU monastère des Clarisses de la Réparation de Menton, le dix-neuf mars dernier, une enfant de Montréal, née Blanche Gauthier, sœur Marie de la Présentation, a fait sa profession de fille de Sainte Claire.

Un évêque tertiaire

LE nouvel archevêque d'Udine (Italie) Mgr Rossi, ayant reçu des tertiaires de sa ville épiscopale des marques de dévouement et de filiale affection, leur a répondu par des paroles pleines de paternelle bonté. Il leur a dit entre autres choses : "Tertiaire dès ma jeunesse je reçois avec une grande joie l'expression de vos sentiments si chrétiens. Avec l'aide du Tiers-Ordre j'ai l'espérance de promouvoir l'apostolat du bon exemple, de la prière et de la vie chrétienne, selon l'esprit de notre séraphique Père".

Un homme d'œuvres

UN prêtre qui portait le grand nom des Costa de Beauregard, le frère du marquis membre de l'Académie française, et qui avait consacré sa vie à l'éducation et à la protection des orphelins pour lesquels il avait

fondé un orphelinat à Chambéry vient de mourir dans cette ville, le matin du Vendredi Saint, 25 mars, à l'âge de 69 ans. Il portait dans le Tiers-Ordre le nom de Fr. Fidèle, et sa fidélité à s'inspirer dans sa conduite de la règle et de ses obligations de tertiaire l'en rendait entièrement digne. Sa mort fut celle d'un saint, et couronna l'édification qu'avait donnée toute sa vie.

Deux catéchistes

LE Souverain Pontife vient de décorer de l'Ordre du Mérite (*Benemerenti*) deux sœurs tertiaires de la Fraternité Notre-Dame-des-Anges de Turin : Sœurs Henriette Bertolero et Christine Alloati. La première enseigne le catéchisme depuis 32 ans, la seconde depuis 28.

Témoignage à la fois en faveur du Tiers-Ordre et du zèle du Saint Père pour la catéchisation de l'enfance.

CANADA

Baie Saint Paul

Petites Franciscaines de Marie

LE 16 avril, jour anniversaire de la profession de notre Séraphique Père, toutes les professes à vœux perpétuels de l'Institut renouvelaient en présence de la Sainte-Hostie leurs saints engagements et avaient la joie de voir leurs rangs se grossir de quatre nouvelles professes. Cette profession porte à 74 le nombre des professes perpétuelles du jeune Institut qui compte de plus 52 professes temporaires. Que N. S. P. Saint François daigne augmenter ce nombre par l'envoi de bonnes et solides vocations.

ETATS-UNIS

Lowel-Mass.

Du 10 avril au 17 dernier, à l'église Saint-Jean-Baptiste, eurent lieu les salutaires exercices de la Sainte Visite.

Nos lecteurs savent qu'en cette ville de cent mille âmes — dont la moitié est catholique, — il y a plusieurs fraternités de langues française et anglaise. Parmi les premières, figurent avec honneur la fraternité Saint-Jean-Baptiste qui compte 698 sœurs, dont 101 novices : puis la fraternité de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, qui a 132 membres et 8 novices.

Le matin, à 5 heures, il était beau de voir les fervents tertiaires venir entendre la parole de Dieu avant de passer une longue journée de travail aux manufactures. Le soir à 7 hrs et demie, tandis que d'autres fidèles jouissaient d'un repos bien gagné, l'église Saint-Jean-Baptiste était *envahie* de tertiaires et de fidèles, désireux de connaître Saint François et son salutaire Tiers-Ordre.

Le mot "*envahie*" est l'expression juste, pour dépeindre la sainte avidité de tous.

Puis, sans parler de l'esprit de foi qui conduisit les tertiaires durant ces jours de grâce, notons que tout, chant, docilité, sainte joie, zèle, dénote que ces fraternités sont dignes d'être classées parmi les meilleures.

Il n'y eut aucune prise d'habit ni profession : elles auront lieu ultérieurement, pour laisser aux postulants le temps de mûrir leur détermination.

Nous espérons que la *Revue du Tiers-Ordre* déjà bien répandue à Lowell y va faire de nouvelles recrues.

Voici la liste des membres des discrétaires :

Pour les frères : Ministre : MM. G. Bertrand ; Assistant : D. Letendre ; Maître des novices : A. Jean ; Secrétaire : G. Lemerise ; Sacristain : E. Labvie ; Discrets : E. Champagne, Ph. Laflamme, A. Bibeault, G. Fournier, E. Boudreau.

Pour les Sœurs : Supérieure : Mdes E. Dupont ; Assistante : Ph. Desaulniers ; Maîtresse des novices : Mlles R. A. Racette ; Secrétaire : L.-A. Chandonnet ; Sacristines : Mde G. Royal et Mlle M.-A. Beucage ; Discrètes : Mdes M. Morrissette, A. Comtois, I. Saint-Georges, I. Hubert, H. Mailhot, E. Dubuc, Mlle A. Plante.





Mère Marie de Jésus

LE vingt-huit avril dernier, au monastère des Pauvres Clarisses de Valleyfield, tandis que la communauté psalmodiait au chœur les complies, la Révérende Mère Marie de Jésus rendit à Dieu son âme très douce et très pure.

Elle avait trente-sept ans moins deux mois, étant née le 23 juin 1873 et elle en avait passé 15 parmi les filles de Sainte Claire. Elle fut au cloître une âme belle, petite, cachée à soi-même plus peut-être encore qu'aux autres. Elle ne vivait que dans les hauteurs de la foi, et parfois, se trahissant, elle jetait ses sœurs dans l'admiration. Elle avouait ingénûment, peu de temps avant sa mort que tous les exercices de la vie religieuse avaient pour elle le même charme qu'aux jours de son noviciat. De fait les humbles cérémonies du pauvre monastère la jetaient dans une telle émotion qu'elle avait peine à la maîtriser. Si la spontanéité de sa nature angélique ne l'avait parfois révélée, personne n'aurait soupçonné son union intime, sa familiarité avec le Bon Dieu, car c'était le secret du Roi qu'il n'est pas bon de divulguer.

Elle était un modèle accompli des vertus religieuses, mais sa candeur et simplicité enfantine la revêtaient dès l'abord d'un charme qui captivait. Dans les conseils la droiture de son jugement et sa perspicacité marquaient toujours son avis qu'elle émettait sans l'imposer. Maîtresse des novices, elle s'acquittait la vénération et l'affection de ses filles par la culture de son esprit et plus encore par la suavité de son cœur. Enfin son départ fait un vide immense dans le petit monastère dont elle fut l'une des fondatrices et pour lequel elle s'était dépensée avec une rare énergie, dont la faiblesse de son tempérament ne l'aurait point fait croire capable.

Sa première éducation donne peut-être, la raison de sa vie toute de mansuétude et de viril courage. Fille de M. Eugène Piché et de Joséphine Provencher, nièce de Mgr Provencher, sa mère, qu'elle perdit lorsqu'elle avait quatre ans, fut dignement suppléée par celle que la divine Providence fit entrer au foyer désolé. Une profonde pitié, une tendresse vraiment maternelle, un dévouement à la hauteur de sa délicate mission, entourèrent constamment les petits orphelins et développèrent en eux une foi vive et de précoces vertus.

Soustraite à la corruption du monde par cette vigilante affection, Eugénie suivit avec amour l'appel qui la conviait à choisir Dieu pour son partage. En ce temps le Canada n'avait point encore de monastère de Clarisses et ce fut à Lourdes, terre bénie par la Vierge Immaculée, que la jeune fille dut se rendre pour répondre à sa vocation ; elle y arriva le 12 août 1895, fête de Sainte Claire, et dès lors la communauté fut charmée de sa virginale candeur ; mais la délicatesse de sa constitution donnait des inquiétudes.

Pourrait-elle supporter l'austère régime des Colettines ? Sa fermeté, son énergie compensèrent la fragilité du tempérament ; l'âme promettait de soutenir vigoureusement le frêle corps. Eugénie fut donc admise au saint habit le 20 juillet 1896, et le nom lui fut imposé de Sœur Marie de Jésus. Au noviciat une grave pleurésie vint l'éprouver ; sa profession s'en trouva retardée jusqu'au 8 septembre 1897 ; mais la maladie n'eut point d'autres conséquences.

Pendant sept ans, Mère Marie de Jésus se concilia l'estime et l'affection de ses sœurs par la *blancheur* très calme de sa vie ; puis elle quitta Lourdes le 17 avril 1902 avec les fondatrices du monastère canadien de Bellerive.

Elle fut dans ce nouveau couvent, parmi les difficultés des débuts, égale à elle-même, édifiante pour toutes, exacte dans ses charges de vicair et de maîtresse des novices, fervente observatrice de la sainte Règle ; ainsi vécut-elle jusqu'au 28 février, où elle s'alita pour ne plus se relever.

Sa mort fut la digne conclusion de sa sainte vie, et dans sa dernière maladie, comme dans toutes celles qui étaient venues la visiter pendant 15 ans, elle se montra douce et patiente comme *un petit agneau sur la croix*. Le dénouement cependant fut plus rapide qu'on ne l'aurait cru. La bonne Mère Abbess, que sa charité ramena vers elle vers les six heures, la vit soudain suffoquer, au milieu de vives pal-

pitations de cœur. Elle lui dit : « Voici le Bon Jésus qui vient, mon enfant. » La malade la regarda, comprit, et après un instant de recueillement : « J'ai bien hâte de le voir, répondit-elle, il y a si longtemps que je le désire. » L'accomplissement de ce désir ne devait plus tarder : elle renouvela ses vœux avec une émouvante ferveur, serra sa Règle contre son cœur ; un radieux sourire illumina son visage. A Mère Abbesse, qui demandait qu'on prévint M. l'Aumônier : « Ce n'est pas nécessaire, dit-elle, *je suis si tranquille.* » O paix des saints dans la mort, o mort des saints dans la paix, que vous êtes belle !

Plusieurs fois elle baisa le crucifix ; elle refusa un dernier soulagement que lui offrait son infirmière. Puis son regard par deux fois chercha le ciel, ses lèvres qui redisaient le nom de Jésus s'immobilisèrent, son dernier souffle s'exhala vers Dieu. Mais son âme ne quitta point le corps qu'elle avait angélicisé sans imprimer au visage la radieuse beauté des élus.

Et maintenant sa mémoire reste en bénédiction, et son souvenir demeure. Celles qui eurent le bonheur d'être ses compagnes, celles surtout qui ont reçu d'elle l'empreinte de sa douce et pacifiante vertu, gardent auprès d'elles le tombeau que sa dépouille consacre ; elles en comprennent la leçon de renoncement et d'amour.



Les franciscains sous Henri VIII

D'après l'historien protestant James Gardner :

... Il serait puéril de dire que la décadence où certains d'entre les Ordres religieux étaient tombés ait pu être la cause ou même le prétexte de leur suppression : car justement quatre ans avant d'avoir pris les premières mesures générales contre les Congrégations religieuses, Henri VIII s'acharna avec une aveugle fureur contre la plus austère, la plus bienfaisante et la plus populaire de toutes, celle des Franciscains réformés ou « Frères de l'Observance » ; aucun Ordre n'était alors plus florissant et plus universellement respecté, et c'est précisément celui qui reçut les premiers coups d'Henri VIII, parce que ses moines avaient eu le courage de blâmer la conduite et les désordres du roi et de proclamer la légitimité de son union avec la reine Catherine d'Aragon : les uns montèrent sur l'échafaud, les autres furent jetés en prison, et toutes leurs communautés furent détruites...



LES MISSIONS FRANCISCAINES

CHINE

FOURBERIE ET FAMINE

*Lettre du R. P. Arsène Mullin, O. F. M., de Montréal,
à l'un de ses confrères.*

Mon bien cher Père,

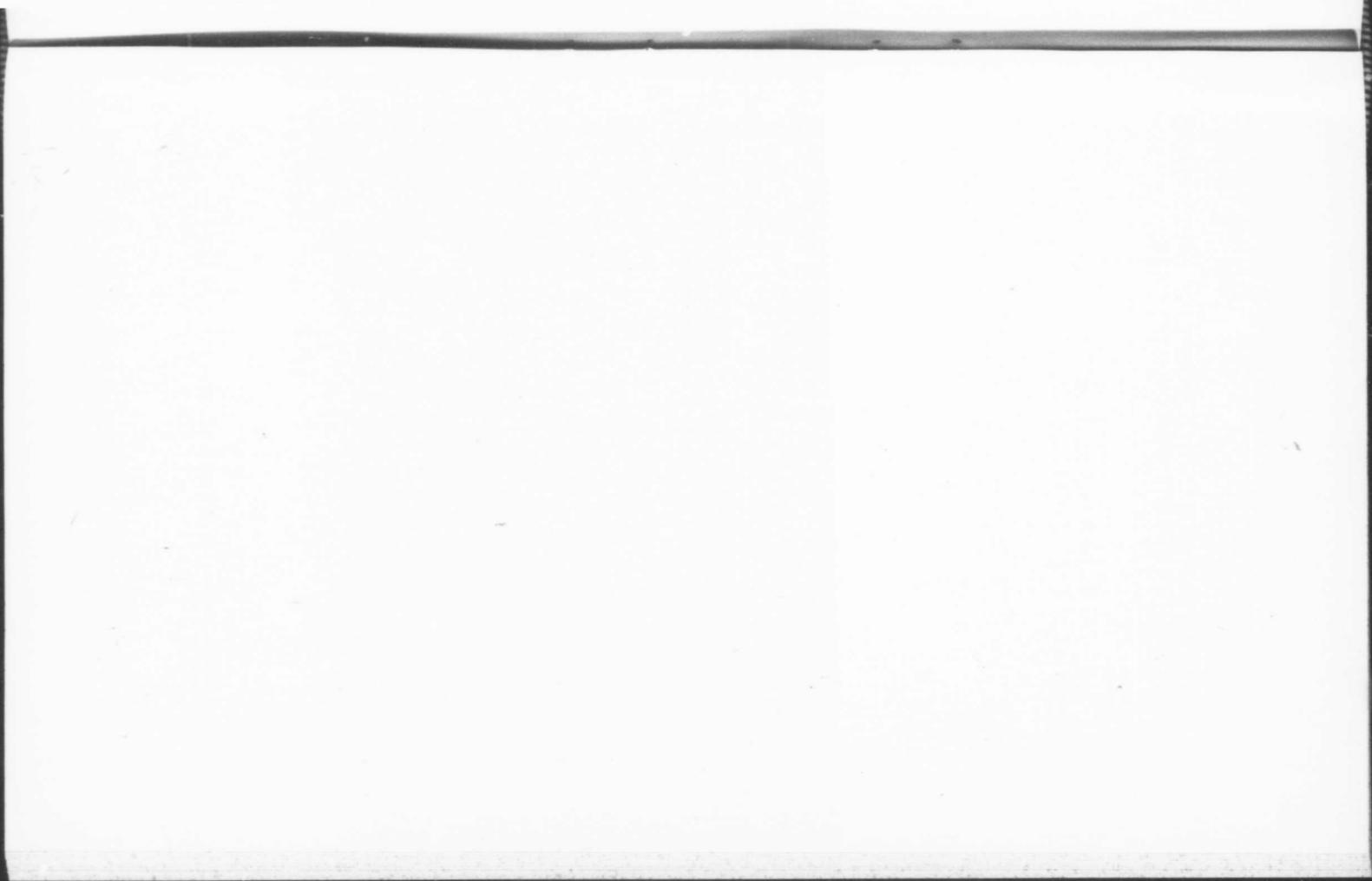
SIN-TI, 1er janvier. J'espère que vous avez reçu depuis bien longtemps ma lettre du 14 novembre. J'ai écrit au P. R. vers le 10 décembre. Je vous ai encore écrit le 10 janvier avant de quitter la solitude du Collège. J'ai fait le voyage de Sin-Ti avec six Pères des Missions Etrangères de Paris qui se rendaient dans leurs différentes Missions de la Chine et du Thibet. Quels braves gens ! il y avait parmi eux des « saints à cheval et des saints en surplis, des Chicard et des Vénard ». — Régulièrement je n'aurais pas dû être avec eux ; ils voyageaient en première classe européenne et moi en seconde chinoise, mais par faveur, faute de place en seconde chinoise, on me fit passer avec eux. Ces chers Pères m'ont traité avec la plus grande cordialité ; ils ont partagé une de leurs cabines avec moi. Je vous assure que nous avons fait un joyeux et en même temps pieux voyage.

Le 12 à 9h 30 du soir, le bateau arrive en face de Sin-Ti. Il ne s'arrête qu'un instant au milieu du fleuve. Je saute dans une petite barque, on jette mon bagage après moi, le bateau continue sa marche et moi avec une vingtaine de Chinois je me dirige vers Sin-Ti, en français *Terre-Neuve*. J'ai trouvé la chrétienté dans un état déplorable. Je pense vous avoir dit que mon prédécesseur, un prêtre chinois, est mort d'une affection cardiaque causée par la douleur. Par suite de fâcheuses nécessités, le missionnaire se trouve constitué le défenseur de toutes les causes des chrétiens, bonnes ou mauvaises. Vous en trouverez des exemples dans la vie de Mgr Verhaegen par le P. Noël, que je me rappelle avoir lus à Québec. — Hélas ! comme partout, il y a ici des gens qui n'entrent dans l'Église que pour avoir cette protection. Dans le district, deux cas de ce genre se sont produits. Deux chinois ont trompé le missionnaire, se sont fait admettre dans l'Église et l'un a même obtenu le titre de catéchiste (marguillier au Canada). Espérant que l'Église les protégerait, ils ont continué à mal agir. Ils ont été pris et ils ont la cangue au cou depuis de longs mois. De là scandale des faibles et confusion pour l'Église. Dans un pays où tout se juge « par la face », l'humiliation a entraîné le relâchement chez nos chrétiens, tous néophytes. Le bon de la chose, c'est que ceux qui étaient entrés dans l'Église par des motifs purement humains se sont retirés. Mais depuis longtemps le pauvre missionnaire disait la messe sans autre assistant, même le dimanche, que son domestique. Depuis mon arrivée, tous sont venus me saluer et je leur ai rendu la visite à domicile. Le lendemain de mon arrivée, il y en avait 19 à la messe et le dimanche 50 sur 108. Les autres reviennent peu à peu. Je leur ai bien expliqué que la grande affaire de l'Église catholique, c'est de montrer aux âmes le chemin du ciel et de les aider à y marcher, que l'Église les défendrait devant les tribunaux s'ils étaient attaqués *en tant que chrétiens*, qu'elle les protégerait contre toute injustice, mais que si les chrétiens agissaient mal, l'Église ne les défendrait jamais. Je tâche de leur faire comprendre que si l'Église défendait les causes injustes, le Gouvernement dirait qu'elle est une institution malfaisante qui protège les malfaiteurs et qu'elle mérite d'être bannie ; beaucoup ont compris ce raisonnement simple d'ailleurs.

1er février. — Une autre cause terrible de l'abaissement moral de ce district, c'est la famine. Les eaux venues des montagnes du Thi-



LE R. P. MULLIN *en costume mandarin*



bet et les grandes pluies de juin et juillet ont gonflé le Yan-tse-Kiang (fleuve bleu) et ses nombreux affluents. Les eaux ont débordé inondant tout le pays. Depuis 4 ans, les malheureux n'ont pas pu faire de récolte. Je viens de faire une visite rapide à travers le district et j'ai parcouru 220 lis en chaloupe ; je me demandais si j'étais sur terre ou sur mer. Les gens sont dans la misère extrême. Les champs qui jadis produisaient le riz en abondance sont maintenant transformés en vastes lacs. Les bourgades qui, grâce à une élévation relative, ont pu échapper à une inondation totale, sont presque désertes et les quelques malheureux restés au pays natal sont réduits à manger de la paille. Nous avons dans le district cinq chrétientés ; je n'ai pu en visiter que trois. Dans les deux autres « Wang-Kia-Miao » et « Pe-Miao », le peuple est devenu presque furieux par suite de la faim et de la misère. Les païens m'auraient dévalisé et peut-être tué pour avoir mes habits. La troisième chrétienté, c'est la bourgade de « Ohinti » qui est grande comme Trois-Rivières ; la quatrième, c'est « Tong-Kéo » (bouche du vent). Cette dernière compte 8 familles baptisées et une soixantaine de catéchumènes qui croupissent dans l'ignorance faute de catéchiste. En voyant la misère morale et physique de Tong-Kéo, je vous avoue que je me sentais bien déconcerté et je me demandais si l'on arriverait jamais à faire quelque chose de bon dans ce district. Je n'ai pas tardé à recevoir la réponse de Dieu. Parti de Tong-Kéo le mercredi matin en chaloupe, j'arrivais le soir vers 8 hrs à Siao-Sa-Kéo. A 10 lis de la bourgade qui porte ce nom, il y a une petite chrétienté qui comptait, à son complet, 70 adultes, mais qui aujourd'hui est réduite à 21. Elle se compose d'une seule famille chrétienne. La famille « Ten » s'est convertie à la foi, il y a plus d'un siècle, peut-être deux siècles, alors que la Chine était évangélisée par des saints, et elle a toujours conservé l'empreinte de ses premiers apôtres. Leurs champs sont des lacs, leurs maisons sont renversées par les eaux, ils vivent dans des cabanes de paille sur une butte de terre que leur ont laissée les eaux. Le jour, les hommes vont à la chasse et à la pêche, tandis que les femmes traversent la campagne en chaloupe ramassant la paille qui flotte et qui leur servira de nourriture à la place de riz. Vous ne sauriez vous faire une idée de leur misère. Cependant ils sont résignés à la volonté du Bon Dieu. Tous ceux qui les connaissent disent qu'ils n'ont jamais entendu un membre

de la famille Ten se plaindre de la Providence. (1) Le matin et le soir, ils se groupent aux pieds d'un petit crucifix pour réciter, ou plutôt chanter les prières en commun. A mon arrivée, je les ai trouvés ainsi groupés devant un autel qu'ils avaient élevé dans la meilleure de leurs cabanes et sur lequel je devais célébrer la Sainte Messe. Le catéchiste me présente l'étole et l'eau bénite, et pendant que je les asperge, ils chantent l'« Asperges » en chinois. La prière finie, je m'assois devant l'autel, et tous viennent deux à deux faire la grande salutation, génuflexion à deux genoux et une inclination de tête jusqu'à terre. J'ai passé deux jours avec eux dans une vie de famille très intime. Pour eux, le prêtre c'est le père de famille et malgré ma jeunesse, ils m'ont donné tous les égards et toute la confiance qu'ils auraient donnés à un vieux Père. Tous les adultes se sont confessés et ont reçu la Sainte Communion avec une ferveur qui aurait fait pleurer le Père F. ou le Père B. Au moment du départ il a fallu les asperger et bénir encore une fois, recevoir leurs salutations et se laisser conduire processionnellement jusqu'à la chaloupe.

FR. ARSÈNE MULLIN, O. F. M.

Miss.-Ap. *Sin-Ti*

(1) Le fait est d'autant plus remarquable, que la soumission à la volonté de Dieu n'est pas la vertu dominante des Chinois païens. Sur ce point, ils sont loin de l'aveugle fatalisme des mahométans ; nous rapporterons ici un autre passage de la même lettre qui touche le sujet.

« Vous me demandiez dans votre lettre ce qu'a de vrai l'assertion de X — qui prétend que les *Chinois ne maudissent pas*. Quand j'ai lu cette question, j'étais entouré de monde comme je le suis du matin au soir. Je n'ai pu m'empêcher d'éclater de rire. Il a fallu expliquer pourquoi à mes chinois. Je leur ai dit « un savant américain prétend que les Chinois ne maudissent pas. » Le fou rire prend tout mon monde : « Mais ce savant a-t-il étudié les livres ? Ne sait-il pas que les Chinois ne font que maudire du matin au soir ? » — Je leur ai répondu que le savant avait très bien étudié, mais que ses livres ne parlaient sans doute pas de la Chine. Le petit Joseph Wan, qui a 10 ans et qui n'est pas bête, me demanda alors : « Pourquoi cet homme parle-t-il de choses qu'il ne connaît pas ? » — Les Chinois en effet maudissent continuellement et ils ont des malédictions terribles. Je n'entends que cela partout où je vais. Quand une jeune chinoise est en colère, elle s'assoit et chante à tue-tête des malédictions, et cela pendant une demi-heure ou même une heure. Avec la fraude et la luxure, l'habitude de maudire est ici le grand vice.

BÉNÉDICTION D'UNE ÉGLISE

(Suite et fin)



NE procession aux flambeaux sur la montagne de Lourdes — *Lou-ti-chan* — (1) était dans le programme de la fête. Le froid était intense et les sentiers couverts de neige, allait-on faire l'ascension ? Les enfants dirent : « Il faut aller à la montagne, le temps n'est pas si rigoureux, » et la procession s'organisa.

L'*Ave maris Stella*, les *Litanies*, le *Magnificat*, et l'*Ave Maria* de Lourdes furent chantés tour à tour, dans les lacets, avec un entrain irrésistible : Marie devait sourire au ciel !

Au sommet de la montagne, une croix monumentale avait été érigée l'avant-veille, et Mgr Adéodat la bénit, au cours de la procession.

(1) Cette montagne est ainsi appelée à cause des analogies que la piété y a découvertes avec les roches de Massabielle.

Voici la traduction de l'acte de donation de cette montagne :

« *Chemiaotze*. Tchang-Chou-ie et Ou-Lin-iuen ont conseillé aux habitants de Chemiaotze d'offrir le Pe-chang-ting (sommet de la montagne du Nord) et le terrain tout autour, à la mission catholique de Chemiaotze, pour bâtir un sanctuaire à Notre-Dame de Lourdes.

Tous les habitants de ce village doivent veiller à la garde de ce terrain, pour ne permettre à personne de le cultiver ou d'y arracher les herbes. Si quelqu'un contrevient à cette règle, tous les habitants de Chemiaotze sont autorisés à protester.

Nous supplions la Très Sainte Vierge de protéger les habitants de *Chemiaotze*, de leur donner la paix, de bonnes récoltes, et de les préserver de tout mal et tout fléau.

C'est la grâce que tous les habitants de Chemiaotze demandent à la Sainte Vierge. Les habitants de Chemiaotze ont fait ce contrat.

Tchang-Ting-hiuen, Tchang-tsin, Tchang-Hiwo-ien, Ou-Hoa-tsing, Ou-Li-siang, Ou-Koei-tsi, Ou-Koei-tseng, Tou-Li-tche, Tou-Li tchoen, Tou-Li-i, Chang-Li-pang, Tch'ang-Tcho-fu, Nie-Tien-fu, Hia-You-p'ien, Liou Li-Koei, Liou-Tze-Kin, Hiu-Tchou-fa, Suen-Yang-tsong, Suen-Ki-tzuen, Suen-Hing-Wang, Koang-Siu, 30e année, 6e lune, 28e jour.

Cette croix est bien à sa place, dominant le village de Chemiaotze ; c'est là désormais un lieu de pèlerinage consacré.

Les bras de la croix majestueusement étendus vers *Lincher*, *Ankiu*, *Changlo*, *Paochan*, *Itou*, cinq sous-préfectures dont on aperçoit les collines ou la plaine, rendent témoignage de la prise de possession solennelle de ces contrées qui accueillent déjà avec tant d'estime et d'amour la Bonne-Nouvelle.

L'écho des montagnes redit aussi les cantiques *Vive Jésus, vive sa Croix*. . . Comme *Saint François*, embrassons la croix, chantés à plein cœur par les Missionnaires, tous enfants de Saint François, doux refrains que des foules, bien sûr, dans la suite, répèteront en chinois, attirées au *Lou-ti-Chan*.

Au retour de la procession, un dernier *Magnificat* fut chanté aux pieds de la statue de Notre-Dame de Lourdes.

Le mot de la fin, bouquet spirituel de la journée était réservé à un autre enfant de Chemiaotze, le Père Antoine Chang. Il fit passer de son cœur à ses lèvres et de ses lèvres au cœur des auditeurs un souffle d'amour plus filial pour Marie, en redisant l'histoire des apparitions des Roches Massabielle et en publiant les miracles et les bienfaits de Celle qui a dit là : *Je suis l'Immaculée Conception*.

Chemiaotze méritait l'église dont elle est désormais dotée : il manque le clocher, mais il viendra à son heure.

Que n'y a-t-il, dans chaque sous-préfecture, une église semblable, du moins assez vaste pour contenir les chrétiens venus de loin, car, hélas ! il n'y a pas un missionnaire pour chaque village, à peine un pour chaque sous-préfecture ; la seule sous-préfecture de *Linohu* à laquelle appartient Chemiaotze ne compte pas moins d'une centaine de chrétientés.

Chrétiens d'Occident qui avec complaisance lirez le récit de la bénédiction de l'église de Chemiaotze, quoique imparfait, priez pour que cette bénédiction puisse être célébrée sur plusieurs autres points du Vicariat ; vous aurez contribué à établir la renommée de l'Eglise Catholique — les Chinois jugent par la face — et à créer des foyers de piété et d'évangélisation.

F. H.

(*L'Echo du Chang-Tong*).

Remerciements

au Bon Frère Didace



Nous, soussignés certifions ce qui suit : « Une de nos enfants, Marie-Germaine, âgée de 2 ans et $\frac{1}{2}$, souffrait d'une gastrite depuis plusieurs jours, lorsque le jeudi 12 mars 1908, l'enfant se sentit plus mal. La maladie se compliquait en effet. Le lendemain nous eûmes en consultation deux médecins, les docteurs D. et G. Un abcès s'était formé au-dessus de la hanche gauche et l'enflure allait de l'épine dorsale jusque dans l'aîne. Une opération fut déclarée nécessaire, il fallait ouvrir l'abcès, chose facile, mais d'après les deux docteurs la maladie était grave, c'était la maladie des os.

Le samedi 14 mars, l'enfant ayant été portée à l'Hôtel-Dieu, l'opération fut faite par le docteur M. Celui-ci dit que l'enfant était atteinte de la tuberculose des os, qu'elle avait l'épine dorsale si faible que seulement soulever l'enfant ou lui permettre de se lever sur sa couchette, pouvait la faire plier et rendre ainsi l'enfant infirme. En conséquence, l'opération faite, l'enfant fut gardée à l'Hôtel-Dieu et attachée sur sa couchette de manière à ce qu'elle ne put se soulever. Durant l'opération l'abcès rendit beaucoup de matière ; les jours suivants il en fut de même et deux pansements par jour étaient nécessaires.

Il nous tardait beaucoup de revoir notre enfant auprès de nous. N'y tenant plus, nous allâmes la chercher le 27 mars. Mais le Dr S. s'y opposa ; on référa au Dr F. chargé de la salle des enfants, qui s'y opposa aussi ; mais nos instances furent si vives, qu'il consentit enfin à condition que le médecin irait tous les jours donner à l'enfant les soins nécessaires.

Selon les recommandations reçues nous plaçâmes la pauvre enfant dans sa couchette et nous l'y attachâmes de façon qu'elle ne put

remuer. Le Dr G. vint la voir tous les jours et faire les pansements, la plaie donnait de la matière, et nous remarquâmes que la jambe gauche ainsi affectée était plus desséchée, plus amaigrie que la jambe droite.

Voyant notre enfant exposée à devenir infirme pour la vie, nous eûmes recours à la prière et nous nous adressâmes aux Pères Franciscains. Le Père O. vint visiter notre petite malade, mit une image du Frère Didace sur elle et nous recommanda de faire une neuvaine en l'honneur de ce serviteur de Dieu. Nous la commençâmes vers le 9 avril. Le 19 avril, jour de Pâques, la mère de l'enfant, ayant examiné comme toujours sa malade, vit que la plaie était fermée ; pour la première fois elle oublia d'attacher l'enfant sur sa couchette ; L'enfant en profita pour s'asseoir elle-même sur son lit ; ce que voyant, sa mère voulut la coucher, mais l'enfant ne voulait pas ; son père étant arrivé, constata la guérison de la plaie, et essaya en vain lui aussi de faire coucher l'enfant.

Depuis quelque temps le docteur ne venait plus ; la mère de l'enfant faisait elle-même les pansements. Ayant appris l'état de la malade, il en fut surpris et vint deux ou trois jours après voir l'enfant. Il constata la guérison de la plaie, mais déclara qu'il fallait mettre l'enfant dans le plâtre pour la préserver de devenir infirme. Nous nous y refusâmes, disant que l'enfant étant guérie par les prières, la guérison pouvait se maintenir et par suite les dangers d'infirmité ne pas se réaliser.

Quelqu'un ayant rencontré le docteur S. qui connaissait bien la petite malade, et lui ayant appris qu'elle était guérie, le Docteur dit : « Dans une guérison aussi prompte, il y a quelque chose de miraculeux, surtout si la guérison se maintient ». La guérison s'est maintenue. Ayant constaté la guérison de notre enfant le 19 avril, nous lui permîmes d'abord de s'asseoir dans une chaise, puis trois ou quatre jours après nous la laissâmes marcher.

Depuis lors Marie-Germaine marche très bien, ses deux jambes sont pareilles ; l'enfant, alors pâle, faible, maigre, est devenue forte, grasse, colorée. Elle n'a plus jamais éprouvé aucune souffrance à sa jambe gauche ; son épine dorsale, loin de se plier, sous l'effort des mouvements qu'un enfant se donne dans ses jeux, s'est fortifiée au contraire ; notre petite fille se porte très bien et a un excellent appétit, la meilleure preuve d'une bonne santé. L'automne dernier

ayant rencontré le docteur S. et lui ayant montré l'enfant qui se trouvait avec nous, nous lui avons rappelé que c'était elle qu'il avait soignée. Le docteur ne reconnaissait plus l'enfant tellement celle-ci était bien portante et il a ajouté : « Vraiment je croyais qu'elle ne reviendrait jamais à la santé, je pensais ou qu'elle resterait infirme ou qu'elle mourrait. »

Tout dernièrement le docteur G. étant venu à la maison pour une autre de nos enfants, nous lui avons parlé de Marie-Germaine, de sa maladie, de sa guérison. Il a été très surpris du fait, et n'étant pas persuadé, il a voulu examiner l'enfant, et il s'est rendu compte qu'elle était parfaitement bien.

Comme il y a 2 ans que notre enfant est bien, il y a tout lieu de croire que le Bon Frère Didace a bien accompli son œuvre. Aussi nous le remercions de tout cœur et nous publions en son honneur le bienfait qu'il nous a accordé.

En foi de quoi nous signons ce que dessus ce 20 février 1910.

M. GUSTAVE B.

MDE. GUSTAVE B.



Pas besoin de Tiers-Ordre ! L'Évangile suffit

Oui, l'Évangile suffit et la Règle du Tiers-Ordre n'a jamais eu la prétention de le remplacer, et les Souverains Pontifes qui ont préconisé la Règle du Tiers Ordre comme le remède aux maux de notre époque n'ont pas prétendu la substituer à l'Évangile.

Oui, l'Évangile suffit. A condition toutefois qu'il soit *pratiqué et pratiqué intégralement* ! Mais pour pratiquer l'Évangile il faut en prendre le moyen; et l'un des meilleurs moyens a toujours été de s'astreindre à une Règle qui rende cette pratique obligatoire, et qui la soustraie aux fluctuations d'une volonté bonne mais inconstante. Ainsi du moins ont pensé les Pacôme, les Basile, les Augustin, les Benoît, les Bernard, les François et tous ceux qui se sont inspirés d'eux. Ils n'ont point songé à remplacer l'Évangile ; ils n'ont prétendu qu'à le mieux faire observer.

Oui, l'Évangile suffit. Et c'est pourquoi, loin des illusions de la volonté propre, des recherches de la sensibilité, des alternatives de lassitude et de ferveur, les Tertiaires promettent d'observer le saint Évangile tout le temps de leur vie et selon l'interprétation authentique qu'en a donnée l'Église, et par elle l'Auteur de l'Évangile.



AGATHE

(Suite.)



XCUSEZ-MOI mademoiselle ! » D'un regard bien veillant la personne dont Agathe avait fait tomber le livre de prières répondit à ses excuses, puis elle ramassa les images et les signets que la chute avait dispersés à terre. Agathe se replongea dans l'examen de conscience que sa course vers une église lointaine, et encore moins son involontaire maladresse, n'avaient point interrompu. Mais tout était si confus dans son esprit, sauf la morsure de la dernière faute, tout était si tumultueux dans son âme que le temps passa sans qu'elle y prît garde. « Pourquoi avait-Il permis qu'elle sortît du noviciat : pourquoi ne l'avait-Il pas gardée quand elle s'était donnée ; avait-elle mérité qu'Il la rejetât, et s'Il ne voulait pas d'elle, pourquoi bouleverser son âme pour une faute qui n'était que bien légère ? Pourquoi l'avait-on trompée ? . . . Eh ! bien, non ! elle ne se confesserait pas. L'eau bénite suffisait, elle avait fait assez d'actes de contrition, elle s'était assez de fois frappé la poitrine pour que sa faute lui fût pardonnée. Ce n'était pas une confession qu'il fallait, c'était une conversion ; mais à quoi bon, puisqu'Il ne voulait pas d'elle ? »

Et elle reprenait la douloureuse série de ses pourquoi . . . sans se décider ni à se confesser ni à partir.

Lorsque fatiguée de lutter et d'être à genoux elle songea à s'asseoir, elle aperçut à terre un papier que machinalement elle ramassa, déplia et considéra. C'était un fragment de lettre d'une écriture haute et nette mais tremblée, l'écriture d'un vieillard, c'est sorti du livre que j'ai fait tomber en entrant, pensa la jeune fille, et un pli

de ma jupe l'aura dérobé aux recherches de sa propriétaire. Agathe leva les yeux, cherchant celle-ci, mais elle était à peu près seule dans l'église ; d'ailleurs comment reconnaître une personne qu'elle avait à peine vue ? Le souvenir pourtant lui revint de son regard, bienveillant comme une caresse ; elle reporta les yeux sur le papier perdu :

† 3 comme tant d'autres, le besoin d'une vie plus religieuse avec l'appel à la vie religieuse. Mais Notre-Seigneur n'était pas plus tenu de faire un miracle pour le détromper qu'il n'était tenu d'en faire un pour détruire le germe de maladie que vos parents avaient mis en vous.

Sa volonté n'a pas changé : c'est, nous dit l'Apôtre, votre sanctification. Voilà le but : le reste n'est que chemin plus ou moins direct et facile. Voilà la vocation essentielle, et toute autre est secondaire.

Parce que vous vous êtes ou qu'on vous a trompée sur l'accessoire, le principal cesse-t-il d'être vrai, réel, nécessaire et indispensable ? Le principal, c'est votre salut et votre sanctification. Or rien n'est sanctifiant en soi, pas même les sacrements, et encore moins la vie religieuse ; ce qui sanctifie, c'est la volonté de Dieu connue, acceptée, accomplie. Et cette volonté, rien ni personne ne peut

* * *

Le reste manquait. D'ailleurs, ses larmes l'eussent empêchée de lire. Elle avait compris ; tous ses pourquoi recevaient leur réponse : elle était sortie du couvent, mais elle restait faite pour le ciel ; Notre Seigneur, pour des raisons cachées encore ne lui permettait pas la vie religieuse, mais Il ne lui défendait pas d'être entièrement à Lui ; Il l'exigeait même d'elle comme de tout être libre.

O douces larmes, ô solution d'une crise violente de conscience, ô fin d'une pesante méprise ! Il l'aimait donc encore ; Il ne rejetait pas son amour. Elle pouvait donc encore, L'aimer et vivre pour Lui. Alors le souvenir de sa dissipation renouvela sa douleur ;

elle avait perdu plus de trois mois, elle avait abouti à offenser son Dieu ; et sans doute par sa faute, pour n'être point retournée au guide de son âme.

Que faisait-elle ici, dans cette église inconnue ? C'était à lui qu'il fallait retourner, pour avouer ses torts et reprendre route. Elle était certaine d'être accueillie en enfant prodigue et qu'il . . .

Une personne qui se glissait auprès d'elle interrompit son soliloque. Agathe la reconnut à son regard. La survenante avait déjà vu le papier perdu entre les mains de la jeune fille, mais le visage de celle-ci, trempé de larmes, la retenait de lui parler.

« Pouvez-vous me laisser cette lettre, mademoiselle, » demanda Agathe. Sa voix était instante et parut émouvoir celle qui l'entendit.

C'était une personne de tenue très discrète : elle marquait trente-cinq ou trente-six ans ; la bienveillance de son regard et la douce lassitude de son sourire semblaient naître d'une souffrance ancienne et profonde.

— « Vous la laissez ? répondit-elle vivement ; je ne suis pas revenue la chercher pour m'en défaire. »

— « Alors, dit Agathe en rendant la lettre, me permettez-vous de vous entretenir un instant ? »

* * *

Après une courte prière, les deux femmes sortirent ensemble.

« Je vous ai demandé cette lettre, reprit Agathe, parce que . . . »

Comment dire cela à cette étrangère ?

— « Qu'importe, mademoiselle. J'ai remarqué vos cheveux coupés, j'ai vu vos larmes, je crois comprendre. Il y a seize ans que j'ai reçu cette lettre et qu'elle m'a remise dans le bon chemin : il y a seize ans qu'elle m'éclaire et me fortifie ; tout à l'heure, quand je ne l'ai plus trouvée dans mon livre, j'ai senti une grande angoisse. Elle n'était pas perdue : le Bon Dieu, à ce que je vois, voulait s'en servir, qu'il soit béni ! Gardez-la donc et quand vous l'aurez lue, relue, comprise, et mise en pratique, vous me la rapporterez. En attendant, chaque jour je demanderai à Dieu pour vous qu'il vous apprenne, comme il l'a fait pour moi, qu'ici ou là-bas il n'y a qu'UNE CHOSE NÉCESSAIRE ET QU'ELLE NE PEUT PAS NOUS ÊTRE ENLEVÉE. »

V.-M.



— **I. La Sainte Vierge d'après l'Évangile**, par un disciple de l'Évangile. Québec, imprimerie de l'Événement, 1910. Prix 25 cts par unité, 15 cts par commande d'au moins cinquante adressée à l'auteur M. l'abbé L. N. Cinq Mars. Pensionnat Saint Louis de Gonzague, 2 rue Richelieu, Québec. Une élégante brochure de 128 pp. (5 × 6 ½ pcs.)

Nos frères séparés nous accusent volontiers de rendre à Marie un culte qui n'est point autorisé par l'Écriture. M. l'abbé Cinq-Mars, avec talent et piété, a détaché des 4 Évangiles les passages qui se rapportent à la Très Sainte Vierge, les a groupés, exposés, commentés, éclairés par le rapprochement des autres parties de la Sainte Bible. Il en a formé un livre instructif et édifiant qui affermira dans les âmes la connaissance et l'amour de la Sainte Mère de Dieu.

Disposé en 31 chapitres, cet opuscule peut servir de lectures pour le Mois de Marie. Nous lui souhaitons tous les fruits qu'en espère l'auteur. V. M.

— **II. Souvenir des fêtes Jubilaires** (*Orphelinat de Notre-Dame de Montfort*) 1883-1909. Une brochure de 110 pages (6½ x 10 pcs) illustrée.

A l'Orphelinat, Montfort P. Q. ou à Montréal 391 Lagauchetière Ouest.

En août 1909, les RR. PP. de la Compagnie de Marie de Montfort célébrent par un triduum le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'orphelinat de Montfort. Pour conserver de ces jours d'actions de grâces le souvenir et l'édification, ils ont réuni dans une intéressante brochure illustrée le récit des fêtes, les discours prononcés, l'histoire de l'œuvre. On voit dans ces pages, prise sur le vif, la croissance du grain de sénévé en train de devenir un grand arbre.

— **III. Indulgences partielles**, que l'on peut gagner facilement et plusieurs fois par jour en faveur des âmes du Purgatoire. (Septième édition) en vente chez l'auteur M. l'abbé Joseph Saint-Denis à Chambly, Qué. Prix : 10 cts la doz. — 50 cts le cent — \$ 4.00 le mille.

Un petit recueil d'indulgences authentiques, augmenté d'explications, que l'on peut facilement insérer dans son paroissien ou livre de prière ; ce sera aussi un souvenir de dévotion utile et pieux.

PIEUSES VACANCES EN PALESTINE

Le Comité du **Pèlerinage Saint-Louis** organise comme les années précédentes et pour la 23^e fois, à des prix très modiques, un pèlerinage qui comprendra

Jérusalem et tous les Lieux Saints de Palestine avec des stations extrêmement intéressantes à Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Ephèse, Rhodes, Le Liban, Damas, Baalbeck, Le Sanctuaire de Matarieh en Egypte, Le Caire, Memphis, etc. . .

Le départ aura lieu après les chaleurs de l'été, le 25 août. Le retour est fixé au 28 septembre avant la rentrée des classes.

Faculté de prolongation est accordée aux pèlerins qui voudraient faire un voyage d'étude, ainsi que la faculté de passer par Rome et de rejoindre le pèlerinage à Naples.

Les pèlerins sont transportés, *sans aucun transbordement*, sur un magnifique paquebot des Messageries Maritimes, très grand, très stable et offrant un grand confort que l'on chercherait inutilement ailleurs.

Tous les prêtres, avec une autorisation de Rome, peuvent célébrer la messe sur le navire (1).



NECROLOGIE

Montréal. — Fraternité Saint-Joseph. — M. Maurice Forget, en religion Fr. François d'Assise décédé le 1^{er} avril 1910 à l'âge de 79 ans, après 9 ans de profession. Père d'une dévouée zélatrice.

— Fraternité Saint-François. — M. Benjamin Décarie en religion Fr. Bernard, décédé le 19 avril, après 11 ans et 8 mois de profession.

— M. Gaudias Gingras, en religion Fr. François, décédé le 22 avril après 6 ans de profession.

— Fraternité Saint-Antoine de Padoue. — Mdes Maxime Simard, Charles Nantel, Raphaël Saint-Jean, Vve Hamel, François Cyr, Charbonneau, novice, Charles Bélangé, Langlois, Ferdinand Desnoyers, Edouard Dubois, Mlle H. Prud'homme, Mde Alfred Dubois, Albert Desmarais.

— Fraternité Notre-Dame-Des-Anges. — Mde Moïse Perron, en religion Sr Claire, décédée le 20 avril à l'âge de 75 ans, après 30 ans de profession.

(1) Demander le programme détaillé à M. le Chanoine Potard, secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, 25, rue Humboldt, Paris XIV^e ou à M. le Chanoine Denoncourt, curé de Saint-Philippe aux Trois-Rivières. Plusieurs canadiens ont pris part au dernier pèlerinage.

Québec. — M. Edouard Geens, en religion Fr. François-Marie décédé le 17 avril à l'âge de 61 ans.

— **Fraternité Saint-Sauveur.** — Mlle Marie-Louise Côté, en religion Sr Saint Louis, décédée le 11 avril 1910, à l'âge de 20 ans, après 2 ans de profession.

Nos chers lecteurs ne nous en voudront pas certainement de donner parfois un souvenir spécial à quelqu'une des dévouées zélatrices de notre *Revue* : elles sacrifient si généreusement, je pourrais dire si héroïquement, leurs loisirs, pourtant si bien mérités et souvent si nécessaires, après leurs journées de travail, pour distribuer, malgré la pluie, la neige et le froid, le numéro mensuel si impatiemment attendu ! Mlle M.-L. Côté fut toujours au premier rang dans cette phalange du dévouement ; on peut dire qu'à la fleur de l'âge, elle tomba victime de son inépuisable et... incontrôlable charité.

— Mde Honoré Raymond, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 4 mai 1910, à l'âge de 70 ans, après 19 ans de profession.

— **Fraternité Saint-Jean Baptiste.** — Mde Vve Ferdinand Duguay, en religion Sr Saint-Ferdinand, décédée le 13 avril 1910, à l'âge de 78 ans après 15 ans de profession.

— **Saint-Roch.** — Mde J.-E. Martineau, née Mary Lacroix, décédée le 5 avril 1910, à l'âge de 40 ans, après plusieurs années de profession.

Trois-Rivières. — Mlle Emma Rivard, en religion Sr Marie, décédée le 15 février 1910 à l'âge de 49 ans, après 25 ans de profession.

— Mde Joseph Ferron, née Elisabeth Ferron, en religion Sr Elisabeth, décédée le 19 février 1910 à l'âge de 82 ans après 21 ans de profession.

— Mde Joseph Lamothe, née Léocadie Lemerise, en religion Sr Joseph, décédée le 3 mars 1910.

— Mde Thomas Picard, née Alice René, en religion Sr Isaïe, décédée le 6 mars 1910 à l'âge de 45 ans, après 15 ans de profession.

— Mlle Marie Jacob fille de Pierre, en religion Sr François d'Assise, décédée le 13 mars 1910 à l'âge de 74 ans, après 28 ans de profession.

— Mde Louis Jacob, née Emélie René, en religion Sr Marie, décédée le 8 avril 1910 à l'âge de 75 ans, après 28 ans de profession.

— Mde Hector Guilbeault, née Anastasie Fisette, décédée le 20 avril 1910, à l'âge de 71 ans.

— Mde Vve Odilon Garneau, née Esther Descoteaux, en religion Sr François d'Assise, décédée le 23 avril 1910 à l'âge de 89 ans, après 31 ans de profession.

— Mde Hilaire Dubord, née Marguerite Massicotte, en religion Sr Joseph, décédée le 2 mai 1910 à l'âge de 85 ans, après 29 de profession.

— Mde Théophile Gravel, née Claire Branchaud, en religion Sr Claire, décédée à Sainte-Ursule le 31 mars 1910 à l'âge de 77 ans, après 32 ans de profession.

Baie Saint-Paul. — Hospice Sainte-Anne. — Mlle Dina Boivin, décédée le 29 avril, dans la 82^{ème} année de son âge, après 16 ans de profession.

C'est au grand dévouement comme à la charité de Mlle Boivin que feu M. le Curé Fafard confia le soin des pauvres infirmes pour lesquels il avait ouvert, en 1889, l'Hospice Sainte-Anne. Mlle Boivin en eut la direction jusqu'à l'arrivée des Soeurs Franciscaines en 1891.

Depuis cinq à six ans, elle était affligée de cécité. Cette épreuve servit à montrer la perfection de son âme. Jamais une plainte, jamais un regret, elle se contentait de dire : « Ce que je ne puis voir de mes yeux, je le verrai avec infiniment plus de joie au ciel ». Malgré son grand âge et ses infirmités, elle suivit toujours la Règle du Tiers-Ordre et ne manqua jamais de se faire conduire à la chapelle les jours d'indulgences.

Saint-Georges de Beauce. — Mde Lucie Roy épouse d'Achille Moisan, en religion Sr Sainte Claire décédée le 24 janvier dernier à l'âge de 43 ans, après 10 ans de profession.

— Mde Rosalie Gilbert épouse de feu Séraphin Gilbert, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 18 février 1910, à l'âge de 80 $\frac{1}{2}$ ans, après 18 ans de profession.

— Mde Vve Raphaël Pâquet, née Desanges Gilbert, en religion Sr Sainte-Hélène décédée le 21 mars 1910, après 13 ans de profession à l'âge de 76 ans.

— M. Jos. Deblois, en religion Fr. Saint Pierre, décédé le 9 mars 1910 à l'âge de 88 $\frac{1}{2}$ ans après 11 ans de profession.

Saint-Simon de Bagot. — Mlle Julie Chevret, en religion Sr Sainte Cécile, décédée le 23 avril à l'âge de 21 ans, après 9 mois de profession.

Elle était aussi du Chemin de Croix perpétuel.

Durant les trois ans que dura sa maladie, cette jeune fille fit preuve de beaucoup de patience et de résignation à la sainte volonté de Dieu. Voyant venir la mort de loin, elle s'y est préparée en se purifiant par la souffrance. Quelques minutes avant d'expirer elle produisit encore des actes de conformité au bon plai-

sir de Dieu en répétant au milieu des plus vives douleurs ; Oui, mon Dieu, tout ce que vous voudrez !...

Enfant de Marie, elle s'éteignit doucement aux premières heures du samedi, jour consacré à notre divine Mère, pour qui elle avait toujours eu une tendre dévotion.

Saint Henri de Lévis. — Mde Eusèbe Chabot, née Sara Jolicœur, en religion Sr Saint-Ferdinand de Castille, décédée le 9 avril après 9 ans et 8 mois de profession.

— Mlle Catherine Jolicœur, en religion Sr Sainte-Catherine de Sienne, décédée le 27 avril après 9 ans de profession.

Ces deux personnes sont au rang des premières qui ont fait profession ici ; aussi elles ont toujours édifié la Fraternité par leur fidélité à tous leurs devoirs de tertiaires. — Les sœurs tertiaires ont assisté en grand habit à leurs funérailles.

Saint-Paul (Ile-au-Noix). — Mde Stanislas Choquette, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée le 12 avril 1910 à l'âge de 35 ans, après 3 ans de profession.

Saint-Paul de Scotstown. — M. Cyrille Bernier, en religion Fr. Cyrille, décédé le 3 avril après 9 mois de noviciat, profès au lit de mort.

Maskinongé. — Mde Wilfrid Lafrenière, décédée le 4 mars, à l'âge de 32 ans, après 16 ans de profession.

Saint-Eusèbe de Stanfold. — M. Ferdinand Brisson, en religion Fr. Joseph, décédé le 21 avril à l'âge de 69 ans, profès au lit de mort.

L'Epiphanie. — M. Jean-Baptiste Léonard, décédé le 27 janvier, à l'âge de 75 ans.

— M. François Bourque, décédé le 25 mars, à l'âge de 70 ans.

Montmagny. — Sainte-Rose de Viterbe. — Mde Vve Amable Chevette, née Rosalie Thibeault, en religion Sr Saint-Amable, décédée le 16 avril 1910 à l'âge de 73 ans, après 9 ans de profession.

— Mde Vve Louis Langlois, née Eliza Pâquet en religion Sr Saint-Louis, décédée le 16 avril 1910 à l'âge de 86 ans, après 8 ans de profession.

— Mde Nazaire Gaudreau, née Adélaïde Bernier, en religion Sr Adélaïde, décédée le 30 avril 1910, à l'âge de 63 ans, après 1 an et 1 mois de profession.

Saint-Jacques le Mineur. — Mde Norbert Brouillette, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 4 mai, à l'âge de 60 ans, après 4 ans de profession.

Saint-Roch de Fall-River. — Mde Céline Bergeron, en religion Sr Saint-François d'Assise, décédée le 14 avril, à l'âge de 62 ans, après 5 ans de profession.

Taftville, Conn. — Mlle Cécilia Brunelle, en religion Sr Sainte-Cécilia, décédée le 7 mai, à l'âge de 19 ans $\frac{1}{2}$, après 4 ans de profession.

R. I. P.



Faveurs diverses

Montréal. — J'avais une grande grâce à obtenir, qui me paraissait désespérée, alors je me suis recommandée à saint Antoine, après une neuvaïne et promesse de 25 cts pour le pain, et une messe d'action de grâces, j'ai obtenu ce que je sollicitais. J'avais aussi promis de faire publier dans la *Revue*, la faveur que je demandais. Merci donc au bon saint Antoine, qui m'a exaucée au-delà de mes désirs.

A. J. tertiaire. — **Notre-Dame de Grâces.** — Remerciements à la Très Sainte Vierge dont la protection m'a épargné une opération chirurgicale. Remerciements à Saint Antoine pour douleur apaisée par l'application des lys. E. R. — Guérison obtenue par l'intercession de Saint François d'Assise. Remerciements.

M. L. G. — Remerciements à la Très Sainte Vierge et à saint Antoine pour faveurs et conversion obtenues. C. S. Abonnée p. p. — Remerciements à N.-D. du Perpétuel Secours pour grâce obtenue. p. p. Abonnée tertiaire. — Remerciements à Saint Antoine pour sa continuelle protection et son intercession en plusieurs graves affaires (procès, maladies, entreprises etc) depuis l'année 1907. P. S. J. — **Saint-Gilbert de Portneuf.** — Guérison d'un rhumatisme par l'intercession de N.-D. des Trois Ave Maria et du Bon Fr. Didace. Publ. P. — **Saint Henri.** — Remerciements au Sacré-Coeur de Jésus, à la Très Sainte Vierge et à Saint Joseph pour grâce obtenue avec promesse de publier. Abonnée.

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 25. — Pécheurs, 45. — Indifférents, 17. — Ivrognes, 38. — Premières communions, 45. — Vocations, 19. — Grâces d'état, 17. — Grâces spirituelles, 37. — Grâces temporelles, 60. — Familles-accord, 30. — Familles-santé, 15. — Familles-prospérité, 28. — Enfants, 25. — Jeunes gens, 20. — Jeunes filles, 36. — Mariages, 7. — Positions, 9. — Objets perdus, 5. — Malades, 33. — Défunts, 20. — Examens, 15. — Spéciales, 10.